

AUVERS MAG'

Le magazine de la ville



5 ANS D' ACTIONS,
les résultats sont là...
Auvers change !



HORS SÉRIE

JUIN 2019

sommaire

UNE GESTION
EXEMPLAIRE
ET EFFICACE

4



La mairie agit pour votre pouvoir d'achat

0% D'AUGMENTATION DES TAUX
DES IMPÔTS COMMUNAUX



AUVERS,
RÉNOVÉE,
EMBELLIE

8



LES GRANDS
PROJETS SE
CONCRÉTISENT

18



AUVERS, PLUS
PRATIQUE ET
AGRÉABLE
À VIVRE AU
QUOTIDIEN

24

AUVERS, MIEUX
PARTAGÉE ENTRE
TOUTES LES
GÉNÉRATIONS

34



ENVIRONNEMENT
ET CADRE DE VIE

50

L'IDENTITÉ
D'AUVERS
PRÉSERVÉE ET
PERPÉTUÉE

60



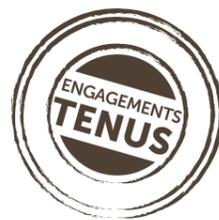
PROMOTION DU
TERRITOIRE
DYNAMISÉE

66

AUVERS, PLUS
ATTRACTIVE ET
DYNAMIQUE

68





Chers amis,

Qu'est-ce qu'un projet de mandat ?

C'est avant tout un engagement envers des citoyens, des hommes et des femmes confrontés, au quotidien, à une réalité parfois difficile, dans un contexte économique et sécuritaire instable. C'est une parole publique donnée, qui exige de ce fait un respect absolu.

En 2014, vous m'avez élue, avec l'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire, sur un projet que nous avons voulu détaillé, structuré, réaliste et finançable. Une vision pour Auvers et les Auversois, élaborée à partir de rencontres, de convictions, d'analyses, d'intentions aussi, et surtout d'échanges, pour mieux connaître les attentes, les besoins individuels et collectifs et y répondre par un plan d'actions concret. Ce plan, nous l'avons appliqué méthodiquement et ce malgré des contraintes extérieures difficiles.

Ensemble, nous avons su faire face, à force de rigueur mais aussi grâce à une certaine dose d'audace et à une recherche de créativité, avec un objectif immuable : respecter nos engagements.

Cinq ans plus tard, les résultats commencent à être là, perceptibles, quantifiables.

Auvers avance !

Notre ville arbore de nouvelles couleurs, plus accueillantes, plus dynamiques, plus attractives.

Les projets structurants fleurissent à travers la ville : notre patrimoine et nos rues sont rénovés, le cadre de vie des habitants et des visiteurs est ravivé.

Nous multiplions les initiatives pour soutenir le commerce de proximité, l'emploi, la jeunesse, l'éducation, les seniors et pour promouvoir les atouts d'Auvers comme ville capitale culturelle de notre Département.

Le tout sans aucune augmentation des impôts communaux et en baissant la dette de notre ville.

Bien sûr, il y a des problèmes qui persistent et d'autres qui émergent mais nous les abordons avec pragmatisme et volontarisme.



En 2016, nous vous présentions notre premier magazine hors série « Auvers, une ville qui avance ». Je vous invite à découvrir, aujourd'hui, à travers cette deuxième édition 5 ans d'actions et de travail collectif que nous avons réalisé et que nous poursuivons avec la même pugnacité.

Toujours dans le respect de notre projet de mandat et dans celui, profond et viscéral, de l'identité d'Auvers, nous mettons un point d'honneur à préserver et protéger notre commune.

Bonne lecture à toutes et tous.

Isabelle Mézières
Maire d'Auvers-sur-Oise
Vice-présidente de la Communauté de Communes Sausseron-Impressionnistes

Une gestion exem

✓ **0 % d'augmentation des taux des impôts communaux**

✓ **Baisse continue de la dette**

✓ **Budget recentré sur les besoins des Auversois**

✓ **Co-financements privé et public pour les grands investissements et initiatives d'intérêt général**

✓ **Développement économique dans les domaines culturels et touristiques, pour générer des recettes et favoriser l'emploi local**

ENGAGEMENT N°1

0 % d'augmentation des taux des impôts communaux

Nous souhaitons rappeler notre engagement de campagne qui était de ne pas augmenter les impôts locaux. Nous maintiendrons cet engagement jusque 2020 et plus.

Maintien des taux d'impositions des particuliers !

- 17,83% Taxe d'habitation
- 24,05% Foncier bâti
- 73,70% Foncier non bâti

Chaque jour, nous travaillons avec rigueur pour rechercher toutes les économies possibles sur le fonctionnement sans abîmer la qualité de notre service public.

Nous nous efforçons d'équilibrer les charges de fonctionnement, les dépenses de personnel et les aides octroyées par la commune, de telle façon que chacun soit impliqué pour atteindre cet objectif.

Ainsi, comme nous le faisons depuis 2014, mais avec encore plus de vigilance demandée aux agents, toute dépense et tout engagement sont analysés au regard de leur caractère indispensable ou de leur significativité pour les Auversois ou pour l'amélioration de notre patrimoine culturel et paysager.

Des solutions alternatives et innovantes pour chacun des services, acteurs et partenaires de la ville : mutualisation, réemploi de matériels et recherche d'achats d'occasion, chantiers citoyens et mécénat ont été trouvées et déployées.

Repères année 2018 (recettes de fonctionnement)

En €/hab	Montant en € par hab pour la strate de référence			
	Commune	Département	Région	National
Ressources Fiscales	669	817	928	761
Dotations et participations	239	229	194	232
Ventes et autres produits courants non financiers	96	131	139	122
Produits réels financiers	0	7	1	3
Produits réels exceptionnels	9	10	14	9

Source : Tableau 1 : analyse des ressources du budget 2018 (Source : Trésorerie de l'Isle Adam)

Les ressources liées aux services payés par les Auversois (cantine, garderie, culture...) sont inférieures de 25% à celles des communes de notre strate dans le département.

Repères année 2018 (recettes de fonctionnement)

En €/hab	Montant en € par hab pour la strate de référence			
	Commune	Département	Région	National
Charges générales	305	282	310	255
Charges de personnel	514	609	636	532
Charges de gestion courante	63	82	114	118
Charges réelles financières	54	32	20	24
Charges réelles exceptionnelles	37	7	9	7

Source : analyse des charges du budget 2018 (Source : Trésorerie de l'Isle Adam)

Les charges générales et de gestion courante ont été ramenées à 368€/habitant, bien en-dessous de la moyenne régionale des communes de notre taille (424€/hb), et proches des moyennes nationale et départementale.

Les charges de personnel sont inférieures de 20% à celles des communes de même taille dans notre région, grâce à un investissement opérationnel important des élus et des bénévoles.

Nos charges réelles financières 2018, à 54€/habitant sont plus élevées de 22€ que la moyenne départementale.

Ceci est lié à deux facteurs :

- **La mise en place de la comptabilisation des intérêts courus non échus des emprunts.**

Cette obligation légale a enfin pu être mise en place cette année, ce qui a impacté ponctuellement nos charges financières. Cette mise en ordre préserve notre avenir. En neutralisant cette écriture exceptionnelle, on arrive au taux de 41 €/habitant, qui se rapproche des 32€ du département et des 20 euros de la référence régionale.

- **Les pertes de change liées à deux emprunts toxiques** souscrits dans le passé, coûtent 2€/hb. Les pénalités de renégociation des autres emprunts toxiques convertis en euros en 2013 coûtent 10€/hb, et les taux d'intérêts surélevés* pour l'endettement obligatoire de cette renégociation pèsent pour 8€/hb, soit **20€ d'impact lié au choix passé d'emprunter sur une parité de devises étrangères.**

*3,95% en 2013, 2014, 2015

La charge financière nette de la dette de notre ville est donc de 21€/hb. La charge financière directe et indirecte des emprunts en francs suisses pèse 20€/hb.

L'impact non récurrent de la comptabilisation des intérêts courus non échus est de 13€/hb.

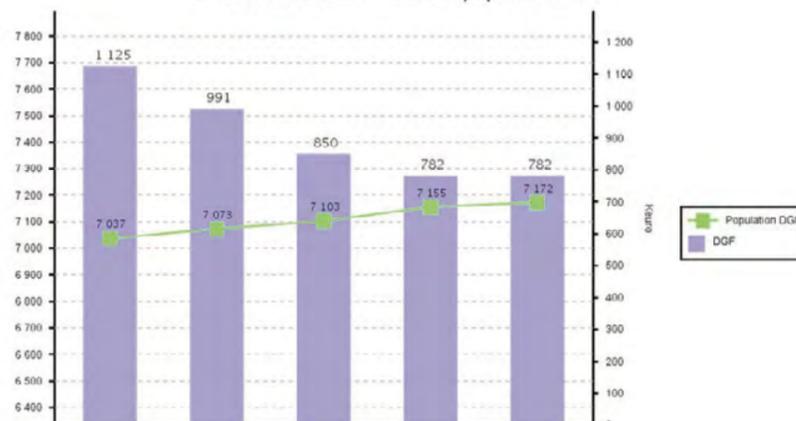
21 + 20 + 13 = 54€/hb... Un lourd héritage qu'il faut gérer !

Baisse des dotations de l'Etat

La dotation globale de fonctionnement (DGF) représente la participation de l'État au fonctionnement des collectivités territoriales. Elle constitue une ressource libre d'emploi pour les communes.

La fiscalité a été maîtrisée durant tout le mandat, malgré de forts impacts venant des baisses des dotations de 343 KE depuis 2014 **avec en plus un paiement des pénalité SRU en 5 ans de 468 KE !**

Évolution de la DGF et de la population DGF

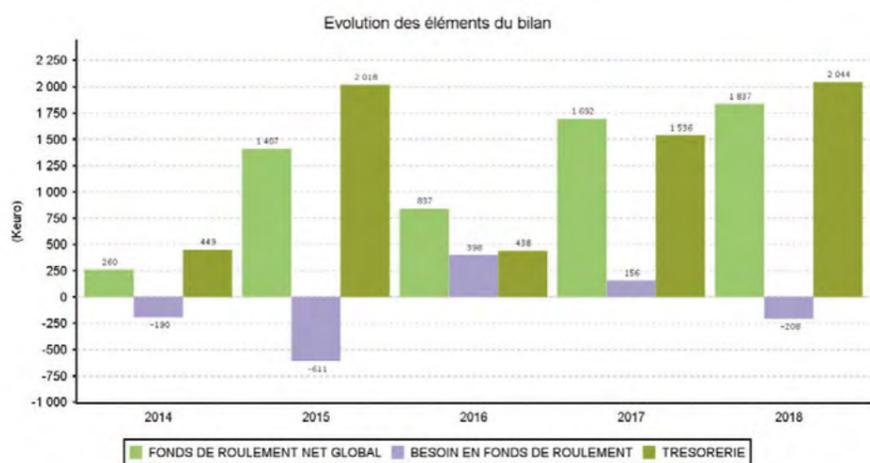


Source : Evolution de la DGF et impact de la perte de ressources en découlant (Source : Trésorerie de l'Isle Adam, analyse financière 2014-18)

Simple et efficace

ENGAGEMENT N°2

Baisse continue de la dette



Source : Evolution du bilan de notre ville (Source : Trésorerie de l'Isle Adam, analyse financière 2014-18)

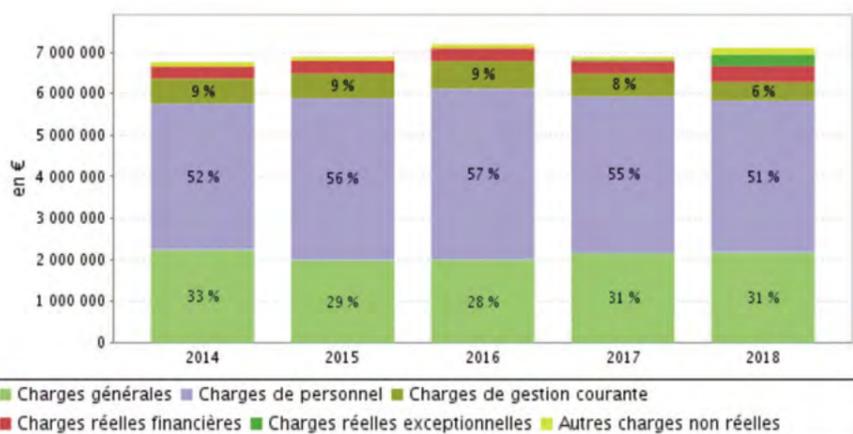
Ce graphique montre l'amélioration de l'assise financière de notre ville : augmentation de la trésorerie (x4,5 à fin 2018) et du fonds de roulement (x7 à fin 2018). Ce pilotage nous permet de financer l'investissement de notre médiathèque en 2019 sans augmenter la dette.

Notre dette ne cesse de baisser depuis 2014 !

- Encours par habitant en 2013 : 984€
- Encours par habitant en 2018 : 905€

ENGAGEMENT N°3

Le budget sera recentré sur les besoins des Auversois



Dès 2014 nous avons planifié un plan de gestion qui nous a permis de pouvoir financer les projets de rénovation et d'embellissement de notre ville :

Tous les services étant concernés par cette nouvelle gestion, l'optimisation et la réorganisation du travail des agents municipaux dans le cadre de la démarche de management participatif a permis d'améliorer la qualité du service public tout en faisant des économies de fonctionnement.

- Une gestion administrative optimisée par la mise en place de la numérisation.
- Les agents d'entretien ont été formés pour la bonne utilisation des produits.
- Les agents du service technique entreprennent de nombreuses actions comme : la limitation des consommations d'eau potable en récupérant l'eau de la nappe, l'organisation des déplacements pour les économies

de carburant et le remplacement des anciens véhicules par des véhicules électriques.

- Les contrats fournisseurs ont été étudiés et renégociés.
- Une équipe de professionnels a été embauchée afin de pouvoir réaliser des travaux en régie : deux maçons pour la réfection des murs en pierre / la construction d'un columbarium/le ravalement du presbytère.
- Un menuisier et un peintre pour la création de mobilier dans les services et les écoles (mobilier de la future médiathèque), la réparation ou construction des volets en bois (mairie annexe et musée Daubigny).
- La mise en peinture des candélabres de la ville (en galvanisé peu esthétique), la mise en peinture des bâtiments communaux (maison de l'Isle, Gymnase Bozon, etc.).
- De multiples économies générées par des investissements réalisés dans le cadre de la réfection des réseaux d'eau ou de l'optimisation de l'éclairage public (modification en Led des candélabres).

Il en est de même pour les taxes d'ordures ménagères (TEOM), cette compétence dépend de la Communauté de Communes mais nous avons tout de même pu diminuer le montant de son taux :

Baisse du taux de la taxe des ordures ménagères

- 2016 : 11.98%
- 2017 : 11.98%
- 2018 : 11.38%
- 2019 : 10.81%

Amélioration des services publics

- 20% de l'investissement 2014-2019 ont été consacrés à l'amélioration et la modernisation des outils de travail et des lieux d'accueil du public dans les services administratifs et solidaires.
- 100% des espaces de travail des agents ont été rénovés, rendus accessibles et équipés : Mairie principale, Mairie annexe, CTM, Espace jeunes, Maison de l'Île. Les outils et équipements de travail ont été renouvelés.
- 600K€ pour les bâtiments administratifs, 225K€ de mobiliers.
- 175K€ pour la remise à neuf du parc automobile des services techniques, installation d'une pompe à essence.

200K€ pour la modernisation numérique :

- Renouvellement du parc informatique et des serveurs des agents et des écoles grâce aux dons des entreprises, paramétrage et mise aux normes par des bénévoles, coordonnés par un spécialiste.
- Achat de logiciels plus performants pour la gestion : portail famille, urbanisme, payes et ressources humaines, comptabilité, gestion du cimetière.
- Achat de 4 Écrans Numériques Interactifs (ENI) dans les écoles.

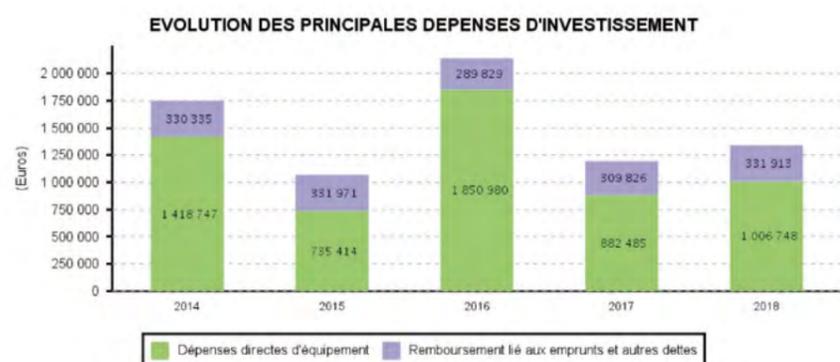
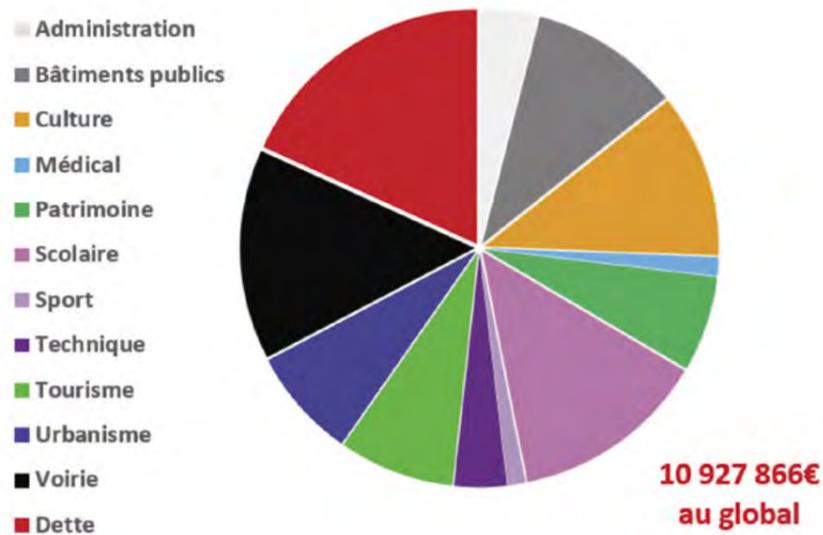
Le financement des investissements

Les dépenses d'investissement ont été contraintes par les mises aux normes et en accessibilité des bâtiments communaux et la modernisation des services. Toutes les écoles ont été rénovées et les dépenses pour les équipements sportifs ont été ciblées et effectuées en partenariat avec les clubs. L'avenir a été préparé, en outillant le développement économique et culturel par de grands investissements : numérique, médiathèque, office du tourisme communautaire.

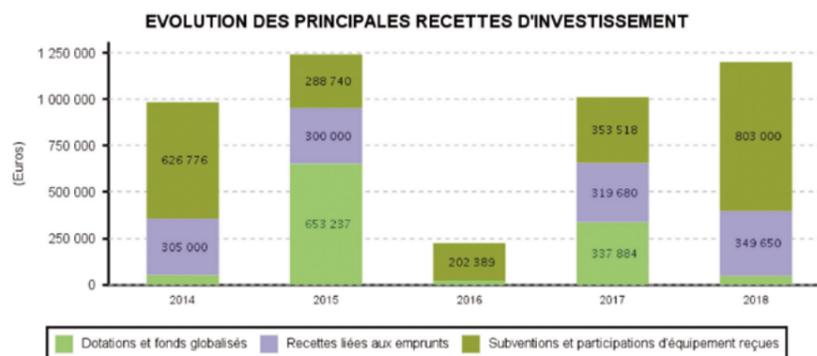
Nous avons conservé et rénové presque tous nos bâtiments communaux. Rappelons que la ville devait vendre 400K€ de patrimoine pour financer les investissements de son Contrat Régional signé en 2012.

Nous avons même pu augmenter nos réserves foncières, grâce à l'achat du terrain des Perruchets (5ha), devenu propriété de la ville en 2016 pour un montant de 442K€. (Projet de construction d'une résidence senior).

Répartition des dépenses d'investissement par nature
2014-2018 et BP 2019



Structure et évolution des dépenses d'investissement (Source : Trésorerie de l'Isle Adam, analyse financière 2014-18)



Evolution des recettes d'investissement (Source : Trésorerie de l'Isle Adam, analyse financière 2014-18)

Notre équipe a su tirer parti de la notoriété d'Auvers et mobiliser les subventions publiques des collectivités et de l'Etat pour nous aider à embellir et entretenir un patrimoine exceptionnel.

Ainsi, ce sont déjà 2 274 423€ de subventions que nous avons encaissées au 31/12/2018.

Avec un montant de 112€ de subventions/habitant en 2018, nous avons presque réussi à doubler le montant moyen reçu par les communes de notre taille dans le Val d'Oise qui est de 60€/hb (source : Trésorerie).

ENGAGEMENT N°4 Co-financements privés et publics pour les grands investissements

Les dons en numéraire reçus par la ville représentent 200K€ sur le mandat, auxquels s'ajoutent les dons de matériels, mobiliers et informatiques par les entreprises, et le bénévolat des Auversois pour l'entretien du patrimoine et « l'atelier mémoire », acteur du projet « Chemin des Peintres ».

Les dons pour Auvers

Eglise, déjà 113 186€ de dons privés recueillis par la Fondation du Patrimoine Le Botin, bateau emblématique du peintre Charles François Daubigny : 20 000€ de dons privés.

Travaux en régie et chantier citoyens

La création des chantiers citoyens unissant élus, Auversois et agents de la ville a permis la remise aux normes, la mise en accessibilité et la rénovation des biens communaux et espaces publics utilisés par tous les Auversois.

- 2014 Clôture du centre technique municipal
- 2014 Entretien du cimetière et fleurissement coopératif
- 2014 2015 et 2016 École Vavasseur
- 2015 École Chaponval
- 2015 Gymnase Bozon
- 2015 Musée Daubigny
- 2016 et 2017 École des Aulnaies
- 2016 Cabanon des boulistes
- 2017 Cabine du Botin
- 2018 École Maternelle des Aulnaies
- 2018 Presbytère
- 2019 Préparation de l'ouverture de la Médiathèque

Grâce à notre travail citoyen, nous avons doublé le montant des travaux en régie. Rappelons qu'ils comptabilisent les matériaux, et le temps de travail des agents. Ce calcul permet une récupération partielle de TVA pour la ville l'année suivante.



ÉVOLUTION DES TRAVAUX EN RÉGIE 2014-2018 ET BP 2019

2014	2015	2016	2017	2018	2019
46 811,00	79 701,12	170 468,06	119 846,71	98 849,31	100 000,00

C'est pas à Auvers
qu'on va vous plumer !



La mairie agit pour votre pouvoir d'achat

0% D'AUGMENTATION DES TAUX DES IMPÔTS COMMUNAUX

ENGAGEMENT N°5

Développer l'économie dans les domaines culturels et touristiques, pour générer des recettes et favoriser l'emploi local

Nos actions

Baisse des impôts des entreprises grâce à la convergence des taux de Contribution Économique Territoriale au sein de notre nouvelle communauté de communes.

Baisse des taux d'impositions des entreprises (info CCSI)

- 2015 23.77%
- 2016 22.37%
- 2017 21.00%
- 2018 19.66%
- 2019 18.33%
- En 2019 nous sommes arrivés au terme du lissage -23 % !

Revalorisation de bâtiments communaux et maîtrise de l'activité par la création de lieux d'activité économique et sociale : Cabinet médical, Hôtel des iris et Guinguette.

Municipalisation de l'Office du Tourisme puis transfert à la Communauté de Communes.

Cette action a divisé par trois l'impact annuel de son fonctionnement. Passé de 75000€ à 25000€, il revient maintenant à 3,50€ par Auversois. La réduction pour les Auversois sur l'entrée au musée Daubigny étant de 3€.

L'embellissement de notre ville et son classement ont entraîné une belle dynamique de l'immobilier. Ventes des biens facilitées, prix à la hausse et augmentation des ressources pour la ville. Ainsi les droits de mutation ont augmenté de près de 100K€ sur le mandat.



2014	2015	2016	2017	2018	2019
304 304,19	323 391,19	420 314,60	336 996,85	373 658,88	360 000,00

Auvers, rénovée, embellie

Métamorphose de notre patrimoine engagée, place de la mairie piétonnisée, parc Van Gogh redessiné, entrée de ville valorisée, rues rénovées, ville plus propre et esthétique, sites naturels préservés, bâtiments municipaux rénovés pour un service public optimisé...

Depuis cinq ans, conformément à l'engagement d'Isabelle Mézières de faire d'Auvers-sur-Oise une ville fière de ses racines aux finances assainies, les quartiers auversois bénéficient de transformations qui améliorent leur attractivité et notre qualité de vie.







AUJOURD'HUI

LE RENOUVEAU DU CŒUR HISTORIQUE D'AUVERS



Valoriser et embellir Auvers pour améliorer la qualité de vie des riverains et favoriser l'attractivité du site. Cinq ans plus tard, le parvis de la Mairie est devenu piéton, pavé de matériaux nobles et agrémenté de jardinières et de bancs. Il bénéficie de places de parking de proximité gratuites.

Un renouveau orchestré par la municipalité dans le plus profond respect de l'identité de ce site historique cher au cœur de tous les Auversois est désormais un lieu de vie agréable et accessible à tous.



HIER

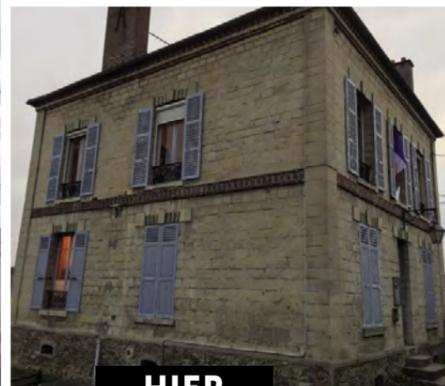
Mairie principale

Extérieur et intérieur entièrement rénovés en 2016.

« Un coup de jeune
au cœur de la ville » »



AUJOURD'HUI



HIER

Mairie annexe

Réhabilitation aux normes HQE, fenêtres en doubles vitrages, changement des volets, mise aux normes électriques et rénovation des peintures.

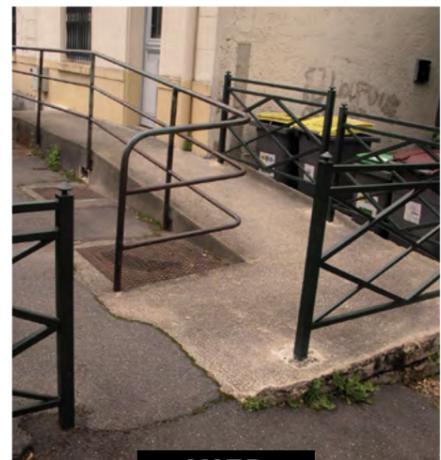
AUJOURD'HUI



HIER



Rénovation du site
dans le respect de
l'accessible à tous et
l'identité historique



HIER

PARVIS DE LA MAIRIE

AUJOURD'HUI



HIER



Hier du goudron,
aujourd'hui
des pavés



HIER

AUJOUR'HUI



▲ Le presbytère



HIER



L'église d'Auvers, mondialement connue, présentait une toiture très abîmée depuis plusieurs années.



HIER



AUVERS MIEUX VALORISÉE ET FIÈRE DE SES RACINES

Notre patrimoine historique et culturel est fragile, il faut toujours veiller à le respecter et le préserver.

Les racines et l'histoire de notre ville sont notre richesse, protéger son environnement et transmettre ainsi aux générations futures est notre fierté d'Auversois.

La réfection du toit de l'église Notre-Dame de l'Assomption doit se terminer cet été

Le cabinet d'Architectes du Patrimoine « ATELIER 27 » a procédé à une étude complète de la restauration des couvertures et charpentes.

Des relevés ont été réalisés afin d'établir un état sanitaire et de prioriser le phasage des travaux.

Le pavage de l'entrée ouest de l'église est en cours



Ravalement du presbytère

Le presbytère était dans un état déplorable et dangereux.

Nous avons dû enlever en urgence les pierres et les tours des fenêtres qui s'effondraient cela afin de sécuriser l'accès des enfants qui se rendent au catéchisme dans la salle derrière le bâtiment.



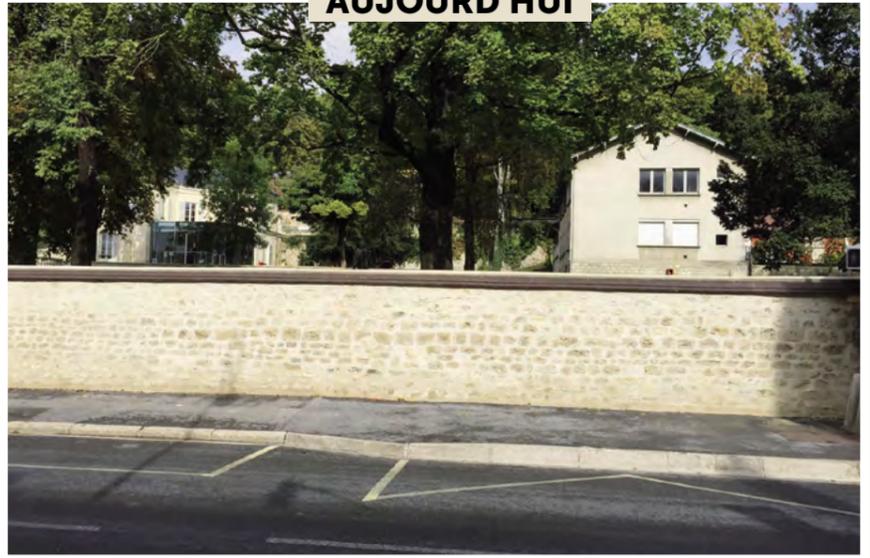
Réalisation d'un columbarium de 36 places en pierres de taille

AUJOURD'HUI



▲ Mur du Valhermeil

AUJOURD'HUI



▲ Mur du parc Van Gogh



HIER



HIER

AUJOURD'HUI

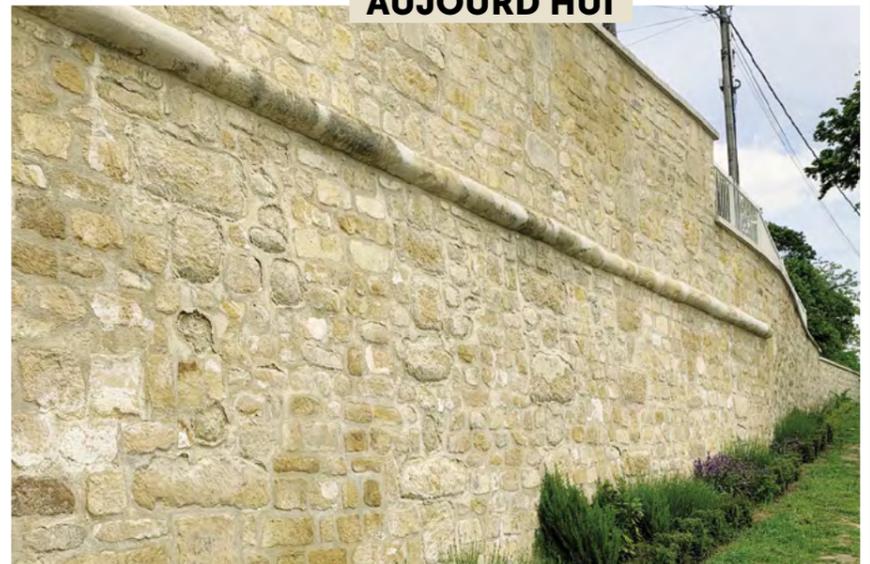


▲ Murets entrée de ville

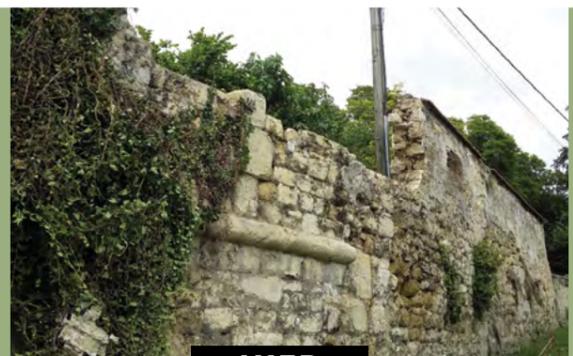


HIER

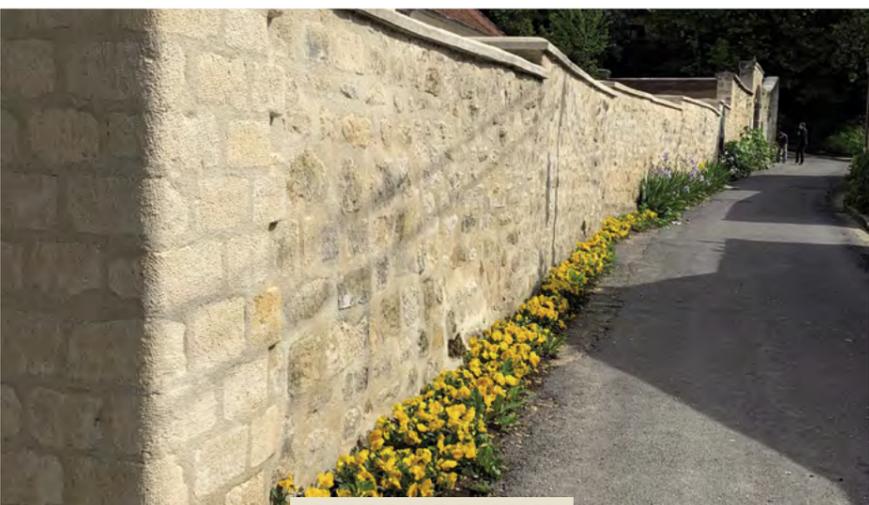
AUJOURD'HUI



▲ Mur de l'Office de Tourisme



HIER



AUJOURD'HUI

▲ Murs de la Sansonne



HIER

« En 2014 un diagnostic de nos murs en pierre a été établi, aucun n'avait été restauré et certains s'écroulaient, nous avons dû en refaire plusieurs en urgence ! »

Auvers, rénovée, embellie

AUJOUR'HUI



HIER

« La maison de l'île, entièrement rénovée et mise aux normes de sécurité »



HIER



90 % DES ESPACES PUBLICS ET ASSOCIATIFS RÉNOVÉS

Éco-rénover est notre objectif afin de faire d'importantes économies d'énergie, dans le respect de l'environnement, pour un budget identique à celui d'une rénovation traditionnelle et garantir un meilleur confort d'isolation thermique et phonique pour les usagers.

AUJOUR'HUI



HIER

AUJOURD'HUI



AUJOURD'HUI



HIER

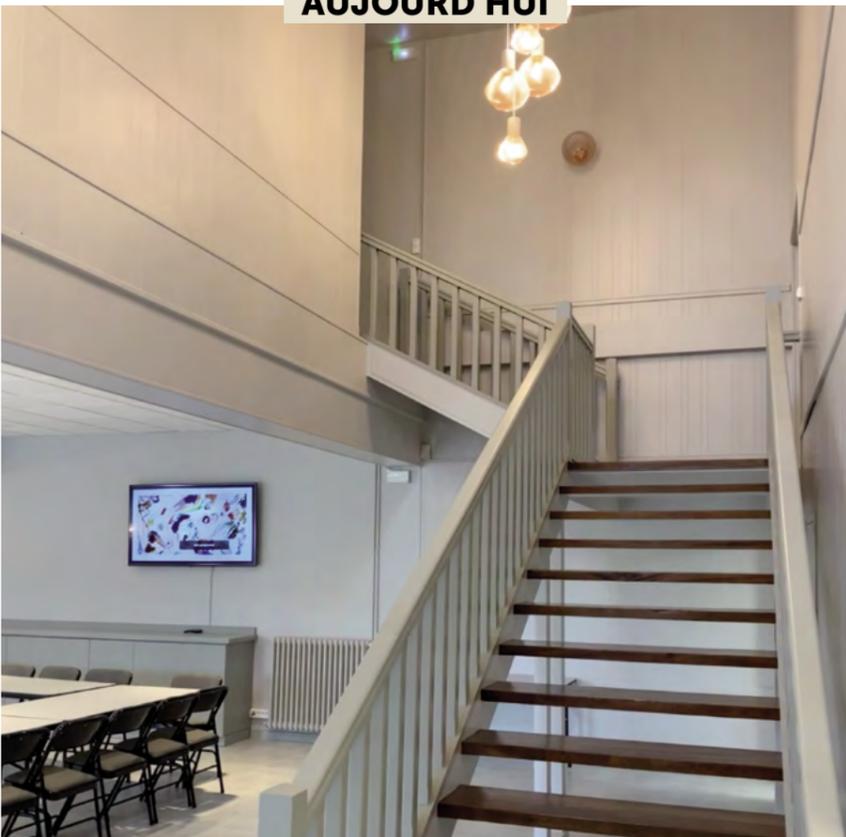


Rénovation totale du foyer des anciens (carrelage, peinture, éclairage Led, sanitaire PMR, électricité mise aux normes, fenêtres double vitrage).



HIER

AUJOURD'HUI



AUJOURD'HUI



HIER



HIER

Auvers, rénovée, embellie



AUJOURD'HUI



HIER

« École Vavasseur » »

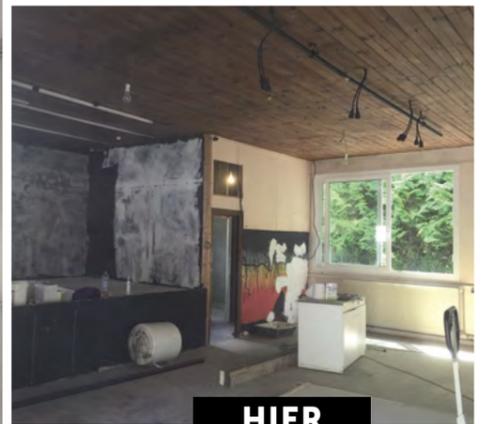


HIER

AUJOURD'HUI



HIER



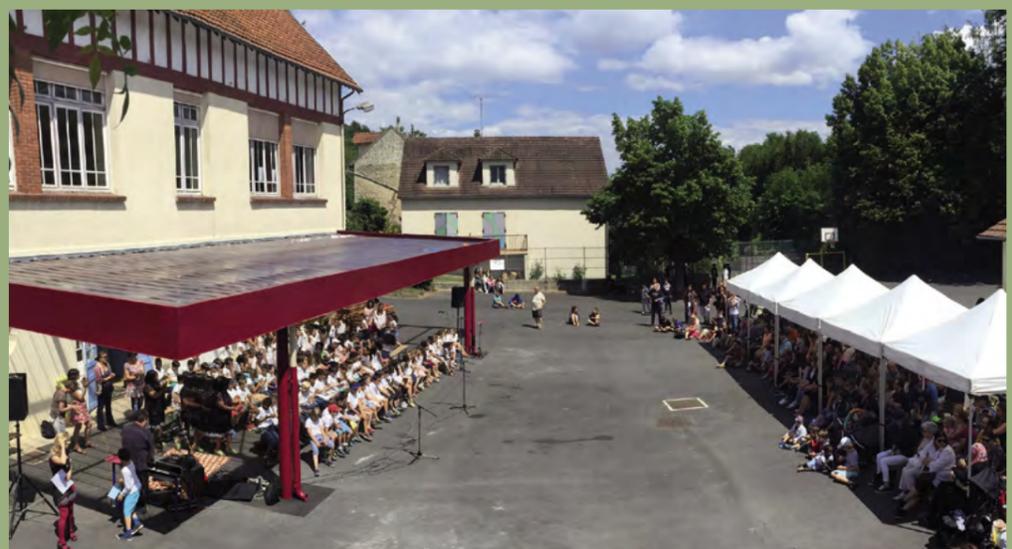
HIER

« École de Chaponval » »

RÉNOVER ET EMBELLIR NOS ÉCOLES



En 2014, nous avons fait un état des lieux de nos écoles. Le résultat fut bien triste. Un plan de rénovation a été mis en place pour toute la durée du mandat. Les travaux ont été effectués par les services municipaux, des entreprises et les bénévoles lors de nos chantiers citoyens.



Construction d'un préau dans la cour de l'école en 2016

AUJOURD'HUI



AUJOURD'HUI



HIER

« École
élémentaire
des Aulnaies »



HIER

AUJOURD'HUI



AUJOURD'HUI



HIER

« École
maternelle
des Aulnaies »



HIER

Les grands projets se concrétisent



OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE

A quelques semaines de son ouverture plusieurs rencontres se sont déroulées. Elles ont permis d'échanger et recueillir des propositions de la part des habitants qui se sont investis pour que ce lieu soit celui de toutes les générations.

En matière de programmation, les objectifs de la médiathèque se situent largement au-delà du simple prêt de livres et bien dans un triple champ : culturel, éducatif et social.

Ce lieu deviendra une référence sur le thème de l'impressionnisme et sera un argument supplémentaire à la ville pour appuyer sa future candidature auprès de l'UNESCO, en vue d'y faire classer le Chemin des Peintres.

14 000 références seront à disposition des usagers, qu'ils soient adhérents ou non : livres, CD, DVD, magazines, jeux vidéo, jeux de société...

La médiathèque sera inscrite dans le réseau RéVOdoc ce qui permettra d'avoir accès à plus de 2 millions de documents en complément de ceux acquis par la ville.

UNE PROGRAMMATION PARTICIPATIVE

Agora moderne, la médiathèque sera aussi bien la clé de voûte culturelle d'Auvers, qu'un lieu de vie pour toutes et tous, aux publics et partenaires intergénérationnels

Au cœur de la ville !

Se destinant à devenir un équipement modulable, la médiathèque d'Auvers proposera une double programmation croisée incluant des événements ponctuels comme des expositions, des concerts, des salons (Auvers Noir, le Festival de la BD...), mais aussi des ateliers de médiation culturelle hebdomadaires comme des cafés littéraires, de la formation numérique, des animations dans et hors les murs, du spectacle vivant, des lectures... **Une équipe de trois personnes vous y accueillera.**



Enfance

Crèches, assistantes maternelles, halte garderie, écoles maternelles et élémentaires, centres de loisirs...

Jeunesse

Service jeunesse, collèges, lycées...

Seniors

Club des Aînés, résidences seniors EHPAD...

Culture

École de musique, associations, musées, librairies, galeries, lieux culturels, caverne aux livres...

Social, médical

PMI, Pôle emploi, solidarité, CCAS, Secours populaire...

Autres

Associations, commerçants...



Rejoignez-nous

Conformément à ce qui a été annoncé le 15 février dernier lors de la présentation de la médiathèque, les Auversoises et les Auversois souhaitant s'y investir sont invités à contacter Jessica Faugeras, Responsable de la médiathèque, pour s'inscrire au groupe de réflexion sur la programmation participative et inclusive dès la saison 2020.

✉ mediatheque@ville-auverssuroise.fr

RÉNOVATION DE LA GARE ET DE SON PARVIS

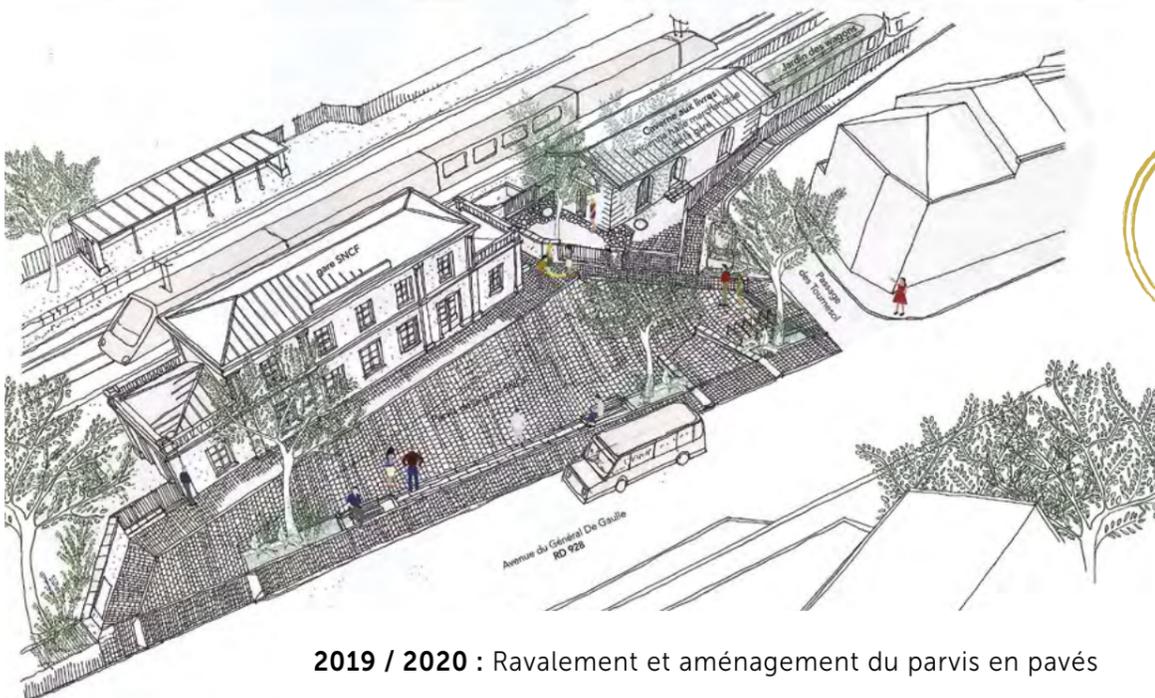
Depuis 2015, sous l'impulsion de la municipalité et en partenariat avec la SNCF, nous avons convenu d'un plan de rénovation intérieure et extérieure de la gare.



2015 : rénovation et aménagement intérieur

Secteur de la gare / la caverne aux livres

2019/2020 : mise en peinture des wagons et réaménagement de l'entrée.



2019 / 2020 : Ravalement et aménagement du parvis en pavés



2019/2020 : réaménagement du parvis de la gare en pavés de grés et mise aux normes PMR.

EMBELLISSEMENT DES ABORDS DE L'ÉGLISE



Afin de restaurer et aménager les abords de l'église Notre-Dame de l'Assomption et du cimetière, la ville a sollicité une mission complémentaire de maîtrise d'œuvre à l'Atelier 27 qui se charge actuellement de la rénovation de l'église.

Pour cette mission l'Atelier 27 a constitué une équipe d'architectes paysagistes afin de l'assister sur le volet paysager.

Le projet se définit ainsi :

- Traitement paysager des abords.
- Gestion des eaux pluviales (en cours par le SIAVOS).
- Conservation et amélioration éventuelle de l'éclairage de mise en valeur (en cours).
- Traitement du parvis de la façade Ouest (en cours).
- Cheminements, bancs, etc.
- Traitement du sentier dans les champs entre l'église et le cimetière.
- Aménagement de l'entrée Est, réfection de la voirie, création d'un trottoir en pavés, installation de bancs.
- Traitement du stationnement en abord.

RESTAURATION, AMÉNAGEMENT ET EXTENSION DU CIMETIÈRE



Le cimetière aurait dû être rénové depuis bien longtemps !

Aujourd'hui, les travaux sont considérables. Dans un premier temps, il faut maîtriser les ruissellements en amont, puis drainer les allées afin de sécuriser les tombes qui s'effondrent.

Le projet se définit ainsi :

- **Traitement du parking et des entrées (zone 1)** voir détail des travaux page ci-contre (juin 2019).
- Restaurer les murs extérieurs.
- Construire des sanitaires et un abri de matériel / poubelles.

- Rénovation de l'abri existant.
- **Traiter le problème de drainage des allées (zone 2).**
- **Proposer un nouveau traitement des abords du columbarium (zone 3).**
- Mettre en valeur le parcours vers les tombes des frères Van Gogh.

En 2017 la ville a racheté la zone 4 afin de prévoir une extension du cimetière



RÉFECTION DE LA RUE DU CIMETIÈRE ET EMBELLISSEMENT DE L'ENTRÉE



La réfection totale de la rue du cimetière à partir du carrefour de la rue des Tournelles jusqu'à celui de la rue Ferdinand Mesny

- Tout le tour du cimetière et les entrées seront réalisés en pavés de grès.
- Installation de l'éclairage public et du mobilier urbain.
- Aménagement du parking et création de stationnements PMR.
- Traitement des eaux de pluie par le SIAVOS.

2^e phase

- Réfection de la rue de Paris à partir de la rue Ferdinand Mesny.
- Aménagement entrée Est de l'église en pavés et création de stationnements PMR.

POURSUITE DES TRAVAUX DE RESTAURATION DU PATRIMOINE

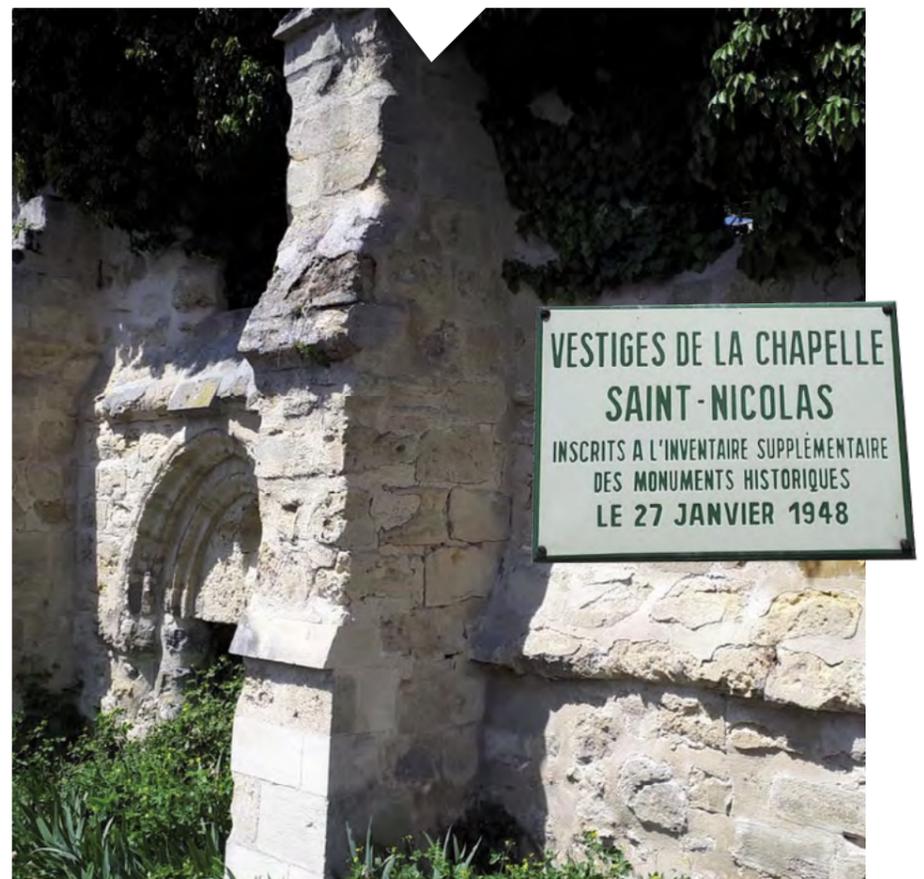


Quartier du Valhermeil

Vestige de la chapelle Saint-Nicolas

Dans le quartier du Valhermeil, dans un étroit espace resserré entre le vieux chemin et la roche, s'élèvent les ruines d'une chapelle qui survécut longtemps à l'ancienne maladrerie de Saint-Nicolas d'Auvers, dont elle faisait partie. Elle servait encore au culte dans les premières années du XIX^e siècle. Elle perdit peu à peu sa toiture, sa charpente et une partie de ses murailles.

Elle était et reste encore pittoresque, il est aujourd'hui urgent de restaurer les murs qui s'écroulent par un manque d'entretien depuis des dizaines d'années. La ville a missionné un architecte des Monuments Historiques afin de programmer les travaux.

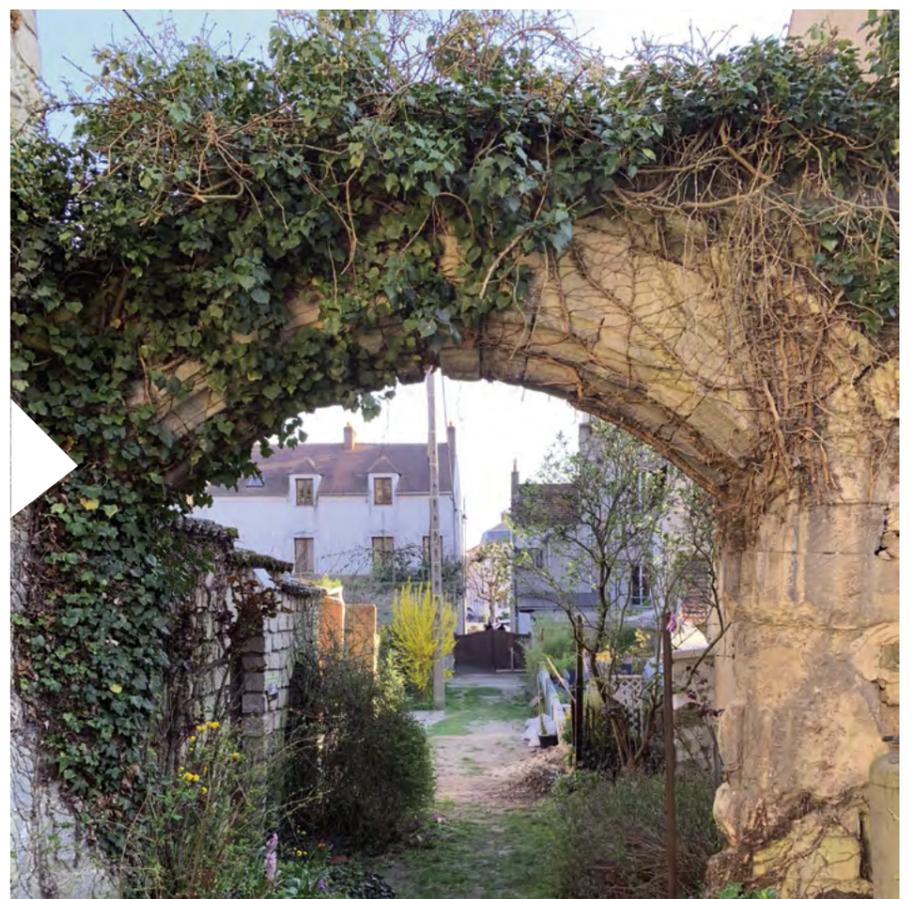


Manoir de Montmort

Avant la création d'un nouveau domaine seigneurial au XVII^e siècle, il existait à Auvers plusieurs fiefs, nobles, d'une importance relative dont les anciens manoirs ou chefs-mois, malgré les modifications profondes qu'ils ont subis, parfois même malgré leur destruction quasi totale.

Une promenade le long de la vieille et pittoresque rue courant à flanc de coteau qui formait à elle seule tout l' Auvers d'autrefois permet de rencontrer successivement les débris de différentes constructions en pierre de taille, preuve tout ensemble de la richesse du pays au Moyen Age et de l'habileté de ses ouvriers.

La rénovation de la porte de Montmort, qui se trouve rue de la Sansonne (projet privé sous mécénat) est prévue fin 2019.



MOBILITÉ DOUCE POUR TOUS

Création de la boucle d'Auvers

La Ville soutient le développement des modes de déplacement doux. Respectueux de l'environnement, ces derniers contribuent à la réduction de la pollution de l'air et des émissions de gaz à effet de serre. Le vélo en est une parfaite illustration.

À cet égard, l'usage de la bicyclette est fortement encouragé sur le territoire communal, premier point de l'orientation stratégique « **favoriser l'accessibilité de la ville pour tous** » inscrit dans l'Agenda 21 adopté en 2013.

Des engagements qui se sont concrétisés par l'installation d'appuis vélos dans le parc Van Gogh, la mise en place de signalétique, ou encore le prêt d'un local municipal derrière le marché afin de proposer de la location de vélos.

Cette année, une nouvelle étape a été franchie avec l'étude d'une boucle d'Auvers conçue en partenariat avec l'IAU Ile-de-France.

Il nous a semblé qu'Auvers pouvait proposer un parcours en boucle qui combinerait activité familiale et tourisme.

Ce parcours en boucle permettrait d'étendre la visite du Belvédère jusque Chaponval, de valoriser la rue haute (en grande partie La véloroute Paris - Londres) et le retour se ferait sur les routes parallèles à la RD4 (rues : Chaponval, Marolets, Granges, Gords, Bourgogne, Montmaur).

Pour cela des aménagements sont à prévoir (réfections de certains voiries, aménagement sécurité, mobilier, etc.).



LOGER NOS SENIORS DANS UN CADRE IDYLLIQUE



Nous voulons le meilleur pour nos anciens, c'est pourquoi nous avons lancé l'étude d'une résidence senior de 40 appartements sous forme de petites maisons de plain-pied avec un jardin

Un projet de construction d'une Résidence Senior, qui accueillera les personnes âgées autonomes de plus de 65 ans est à l'étude. Elle se situera sur le plateau « quartier des Perruchets ».

La population de notre ville évolue. Nous devons répondre aux nouveaux besoins de nos seniors.

Pour une personne âgée encore autonome mais qui cherche à rompre son isolement, il existe des solutions de logement qui répondent parfaitement à toutes les exigences de nos aînés.

Cette résidence sera composée de quarante logements de type T1 et d'un logement de type T2 (2 personnes) de plain-pied ouvrant sur terrasse et jardin privatif avec un accès garantissant l'intimité de chacun.

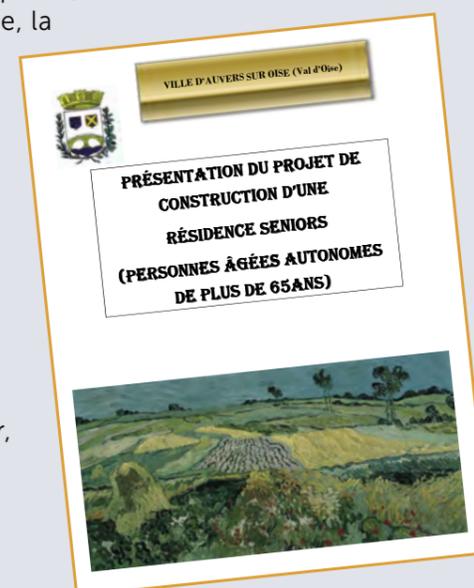


De nombreux services et animations pourront être proposés, en lien avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), la maison médicale, la médiathèque et le club des aînés.

Les seniors bénéficieront des moyens mis en place gratuitement par la ville : navette avec chauffeur pour accompagner au marché, au CCAS, à la maison médicale, etc.

L'enquête réalisée auprès de nos seniors à l'automne dernier a suscité une grande satisfaction, 80% de nos aînés sont intéressés par cette résidence et seraient motivés pour y vivre.

La résidence seniors est une solution « sur mesure » pour permettre à nos aînés Auversois de passer leurs vieux jours dans un environnement qui leur est familier, en toute autonomie, à un tarif très raisonnable.



Auvers, plus pratique et agréable à vivre au quotidien

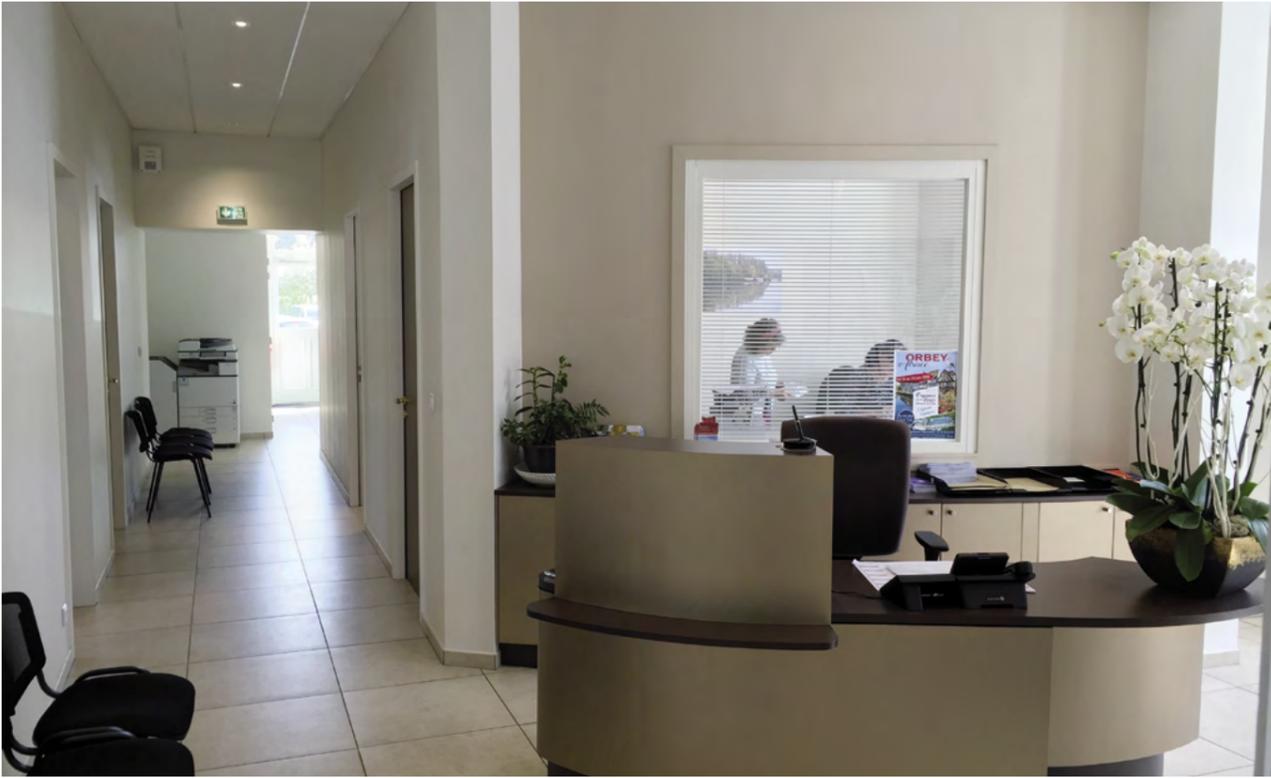
Les espaces et services publics ont été rénovés en respectant toutes les normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Pour un meilleur accueil de tous les usagers, la mairie est désormais dotée d'un ascenseur et la salle des mariages est redécorée. Les bureaux situés au rez-de-chaussée sont plus accueillants pour le confort et la confidentialité de tous.

Le parc informatique et les serveurs ont été renouvelés afin de protéger les données, sécuriser les réseaux et améliorer l'utilisation des services.

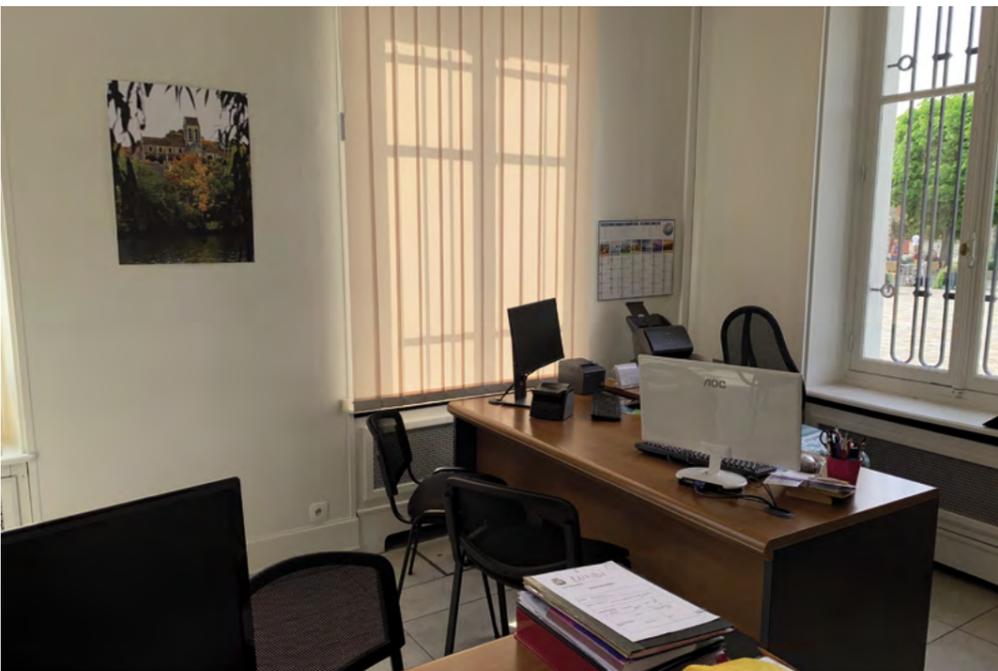
Améliorer le cadre de vie des services aux citoyens est un fil rouge essentiel du mandat d'Isabelle Mézières.



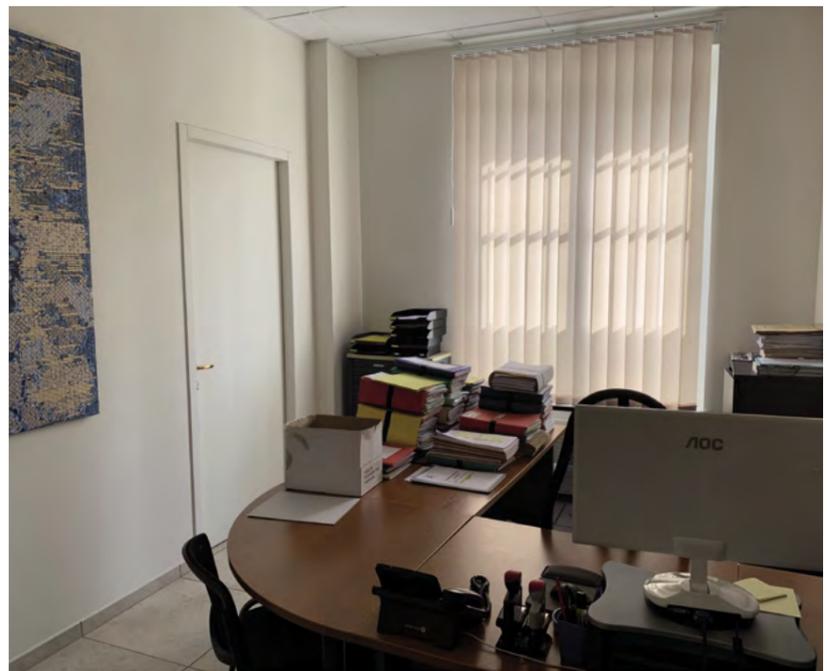
▲ Salle des mariages et conseils municipaux



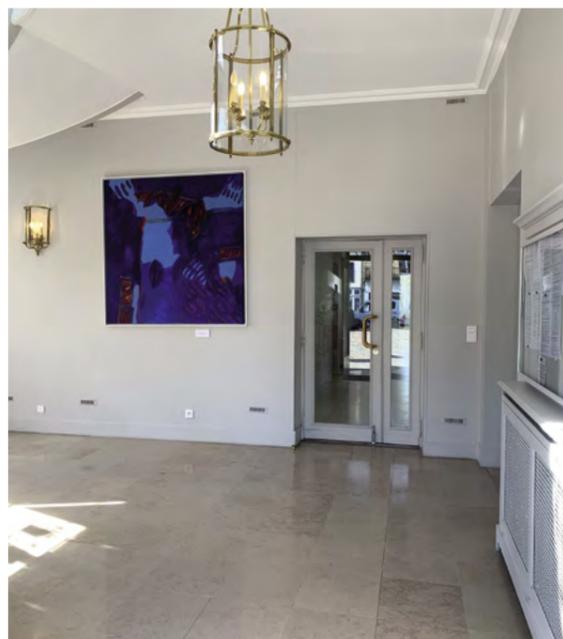
▲ Accueil et affaires générales de la mairie



▲ Service passeport et carte d'identité



▲ Service de direction



▲ Accueil mairie



▲ Ascenseur



▲ Salle informatique

L'ACCUEIL ET LE SERVICE AU PUBLIC, LES MISSIONS PRIMORDIALES DE TOUTE COLLECTIVITÉ LOCALE.

Auvers s'efforce d'améliorer en permanence la qualité et l'efficacité de ses différents services. Les élus et les agents municipaux travaillent tout au long de l'année pour faire fonctionner notre collectivité.

Accueillir, délivrer des documents, protéger, entretenir, s'occuper des enfants, orienter, conseiller, aider, sont quelques unes des multiples missions qu'ils remplissent au service de tous les Auversois.

Le personnel communal

Maillon essentiel d'un service public de qualité, il s'investit chaque jour auprès des Auversois.

La ville met en place une politique de ressources humaines ambitieuse et attentive.

Création d'un nouveau régime indemnitaire

Le RIFSEEP (Régime indemnitaire des fonctionnaires de l'État), grâce à un travail collaboratif, transparent et participatif favorisant la reconnaissance des compétences et de l'engagement professionnel.

Poursuite de la résorption de l'emploi

précaire par le biais de titularisations et de nominations pour les agents qui réunissent les conditions fixées par les textes réglementaires (20 agents titularisés depuis 2014).

Mise en place du compte épargne temps

permettant aux agents de capitaliser du temps sur plusieurs années par report de congés non pris.

Participation de la ville à la protection du

risque prévoyance des agents pour compléter les dispositifs généraux prévus par le statut ou par la sécurité sociale.

Plan de formation pour les agents dans tous les services :

Finance : nouveau logiciel.

Affaires générales : nouveau logiciel gestion du cimetière et prises de rendez vous.

Services techniques : utilisation des véhicules spécialisés.

Depuis 2014 tous les services ont été **entièrement renouvelés** et le système informatique a été renouvelé.

Depuis cinq ans nous avons réorganisé l'ensemble des services

Création de 6 pôles, recrutements de nouveaux agents :

Gestion et modernisation

Ressources humaines et organisation

Services à la population et solidarité

Services techniques et urbanisme

Culture et associations

Jeunesse et sport

Nouveau : en fin d'année, Madame le Maire organise le «Noël des agents»



Méthodes de travail du Maire et de son équipe

Bureau municipal

Chaque semaine, Madame le Maire organise et dirige une réunion qui a pour but de réunir l'ensemble des élus de son équipe afin de faire l'analyse et la synthèse des dossiers portés par les différents élus.

Réunions de coordination des responsables de pôle

Une réunion mensuelle des services est organisée pour faire le point sur les grands dossiers. Ces réunions ont pour objectif de faire travailler les services en transversalité.

Nouveau : des réunions avec les concessionnaires

Une réunion semestrielle est organisée avec l'ensemble des concessionnaires, afin d'anticiper la programmation des travaux en ville, coordonner les chantiers et réduire les coûts pour la collectivité.

Par exemple : réfections des voiries, éclairage public...

Nouveau : des économies en matière de travaux et des résultats de qualité !

L'ensemble des devis sont étudiés et négociés par Madame le Maire, ce qui permet de nombreuses économies pour notre collectivité !

Par exemple : Coût de l'enrobé des voiries (-30%), achat des matériaux (-20%), etc.

Vie municipale et cérémonies

Prix de la citoyenneté



En juin dernier, Monsieur **Maurice Barate**, Secrétaire Général de la Préfecture, Madame **Marie-Christine Cavecchi**, Présidente du Conseil Départemental, Madame **Isabelle Mézières**, Maire d'Auvers-sur-Oise, et Monsieur **René Ricot**, Président de l'Ordre National du Mérite section Val d'Oise, **remettaient à Madame Foucher et Monsieur Rotru le Prix de la Citoyenneté de l'Ordre National du Mérite**. Toutes nos félicitations à eux deux !

6 Commémorations annuelles



19 Mars : à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et Maroc.

Fin Avril : souvenir des victimes et héros de la déportation.

8 Mai : victoire du 8 Mai 1945.

18 juin : appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.

Fin août : libération des communes d'Auvers-sur-Oise et Butry-sur-Oise.

11 novembre : armistice de 1918 et hommage à tous les morts pour la France.

Médiation communale



Le médiateur communal intervient tout au long de l'année pour différents conflits des administrés : arbres en limites de propriétés, répartition des places de parking dans l'espace public, limites de propriétés et droits d'usage ou encore bruit excessif en cas de fête.

Il a également animé la réunion d'initiative locale organisée dans le cadre du Grand Débat National. Il était accompagné de Natacha Boumezoued Dufour, experte en intelligence collective qui a aidé à la structuration, l'animation et la préparation de la restitution de cette réunion.

Plus de 30 personnes ont participé aux tables rondes consacrées aux 4 thématiques de l'état.

UNE VILLE CITOYENNE ET PARTICIPATIVE

Associer tous les citoyens à la décision publique, créer du débat, apporter des expertises à chaque projet : voici l'aventure citoyenne, politique et humaine proposée par la municipalité d'Auvers.

Démocratie locale et participation citoyenne

Les Auversois disposent de plusieurs outils pour donner leur avis et participer à la vie de la commune et à son évolution :

- magazine municipal,
- permanences des élus,
- ateliers consultatifs,
- enquêtes,

- réunions publiques,
- rencontres et cafés citoyens.

Présente en mairie tous les jours, Madame le Maire est à votre écoute pour échanger ou proposer des idées pour notre ville.



▲ Conseil Municipal



▲ Café citoyen

Droits de l'opposition

L'opposition est essentielle pour la démocratie locale, c'est pourquoi nous avons créé de nouveaux dispositifs qui n'existaient pas auparavant :

Une salle en Mairie est mise à disposition tous les lundis de 9h à 12h pour les conseillers de l'opposition (jamais utilisée depuis cinq ans).

La tribune libre dans l'AUVERS'MAG est ouverte à tous les conseillers. Un espace égal est réservé à l'expression de chacun des groupes politiques (la conseillère qui siège seule est considérée comme un groupe).

Les listes ou colistiers du 1^{er} tour des élections municipales de 2014 peuvent organiser gratuitement deux fois par an dans une salle municipale une soirée débat à huit clos afin de pouvoir proposer de nouvelles actions (jamais aucune soirée organisée).

La démocratie au cœur de l'innovation lors des rencontres citoyennes tout au long de l'année



▲ Réunion de quartier



▲ Réunion médiathèque



▲ Rencontres itinérantes



Une ville innovante et solidaire : les chantiers citoyens

La plus belle innovation dont nous sommes fiers est sans aucun doute celle de « nos chantiers citoyens auversois », mis en place en juillet 2014 à l'occasion des travaux de rénovation de l'école Vasseur : élus, agents et bénévoles se rassemblent pour rénover ensemble nos écoles.

Un grand merci à tous les bénévoles





AUJOURD'HUI



SÉCURISATION DES ABORDS DES ÉCOLES

Lieux de vie et de passage, les périmètres scolaires sont des zones de rencontre.

L'affluence aux heures de pointe et la diversité des usagers de la voirie (piétons, cyclistes, voitures, enfants et adultes) ont nécessité des aménagements spécifiques pour garantir la sécurité de tous.

NOS ACTIONS

- ✓ Sécurisation du cheminement et de la traversée des piétons
- ✓ Création de parkings
- ✓ Création de marquages au sol, pose de barrières et de plots
- ✓ Installation de panneaux lumineux
- ✓ Installation d'éclairage aux entrées des écoles
- ✓ Régulation du flux des usagers



L'entrée rue du Général de Gaulle est refaite et sécurisée, des places de parking devant l'école ont été créées.



HIER





AUJOURD'HUI



HIER

« **Groupe scolaire des Aulnaies** » »

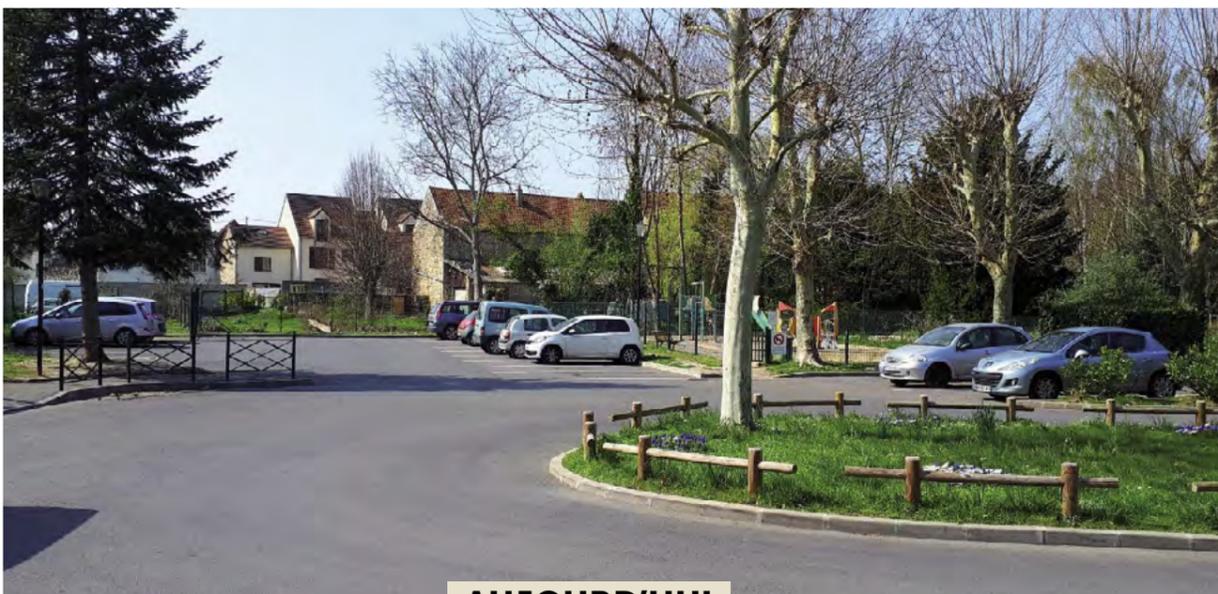
Création d'un parking.
Réfection de l'Allée Mâtaine, des trottoirs et de l'entrée de la maternelle.
Sécurisation de l'entrée rue des Aulnaies et changement des luminaires.



AUJOURD'HUI



HIER



AUJOURD'HUI



HIER

« **École de Chaponval** » »

Création de marquages au sol.
Pose de barrières et de panneaux lumineux.



UN PLAN D'ACTION POUR LA SÉCURITÉ ET LA TRANQUILLITÉ

Pour offrir sécurité, confort et services aux Auversois, la municipalité a multiplié les actions depuis cinq ans.

Agent de Surveillance des Voies Publiques (ASVP)

Grégory Bonnetain a été recruté en 2017 par la ville pour occuper le poste d'ASVP.

En contact permanent avec la population, ses missions sont :

- Informer et prévenir les administrés de la réglementation en vigueur.
- Alerter l'autorité territoriale d'un risque relatif à la sécurité et à l'ordre public sur les voies de circulation.
- Contrôler l'application de la réglementation du stationnement, du code des assurances et du code de la route, du règlement sanitaire départemental, du code de l'environnement.
- Sécuriser le passage des piétons sur la voie publique aux abords des écoles.
- Analyser et gérer une situation ou un événement imprévu aux abords d'un équipement ou d'un lieu public.
- Anticiper et évaluer les risques et prendre les mesures adaptées.
- Signaler un accident et les informations nécessaires vers les services compétents.
- Secourir les individus en cas de besoin et assurer la protection des personnes.
- Procéder à la recherche et à la constatation des infractions aux règles relatives à la lutte contre les bruits de voisinage.
- Relever les infractions au code de l'urbanisme.

✉ asvp95430@ville-auverssuroise.fr ☎ 06 84 61 79 44



Un travail en concertation avec les gendarmes et les riverains nous permet de trouver des solutions pour régler les problèmes de stationnement, de vitesse, ainsi que d'apaiser de nombreux conflits de voisinage auxquels peut répondre également le médiateur de la ville.

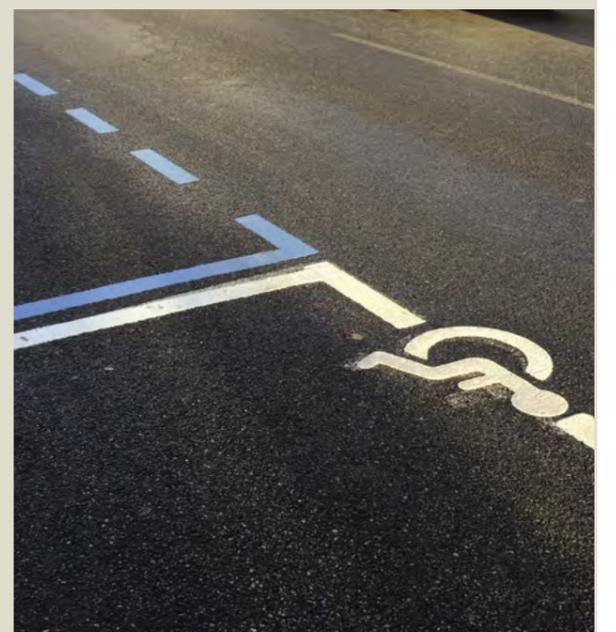
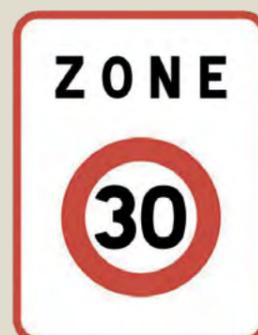


Sécurité routière

La municipalité a engagé une campagne de marquage des voiries et créé une zone 30 de la rue Marcel Martin à la rue de Chaponval.

De nombreux aménagements ont également été réalisés en partenariat avec le Département pour la rue Rajon, la rue du Général de Gaulle et la rue François Mitterrand ce qui a permis de réduire considérablement la vitesse des véhicules.

- Pose d'un passage piéton surélevé devant le château.
- Pose d'un passage piéton surélevé devant le magasin Carrefour.





Le stationnement et la circulation

Une étude a été réalisée par un cabinet spécialisé en 2016 afin d'améliorer le stationnement du centre-ville.

En concertation avec les riverains et les commerçants, une zone bleue est appliquée depuis le 1^{er} janvier 2018 du pont d'Auvers au carrefour de la rue de Zundert : 8h/12h et 14h/19h. Durée : 60 minutes.

Les commerçants sont très satisfaits, il n'y a plus de voiture tampon la journée et leurs chiffres d'affaires en augmentation.

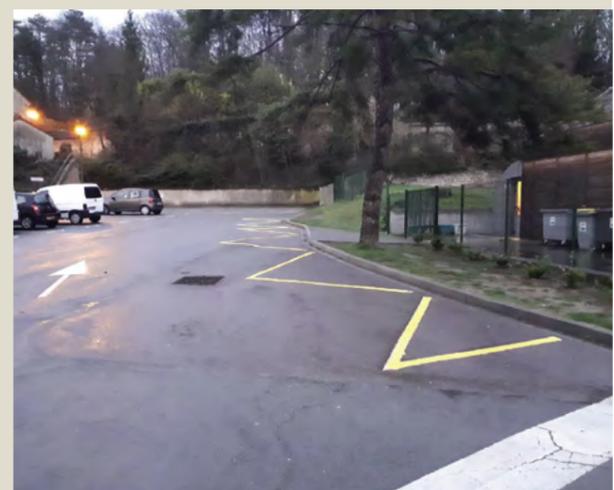


Amélioration et sécurité des transports scolaires

En collaboration avec Ile-de-France Mobilité (ex : STIF) la ville a lancé une campagne d'amélioration de la sécurité des arrêts de bus scolaires.

Si ce service n'est pas obligatoire, un contrat est tout de même élaboré chaque année afin que ce service soit maintenu pour les familles.

Pendant les vacances de Pâques 2019, 5 arrêts ont été réaménagés avec des barrières de protections, du marquage au sol et des panneaux lumineux.



Vidéo protection

Après plus d'un an de travail en relation avec la Gendarmerie, l'installation de caméras sera mise en place à la rentrée.

Notre ville s'est également associée à la démarche de notre communauté de communes Sausseron Impressionnistes pour la pose de caméras en entrée de ville afin d'améliorer la sécurité des personnes et des biens.

La ville, soucieuse de garantir les libertés publiques, respecte scrupuleusement la législation en vigueur pour s'assurer du respect des libertés publiques fondamentales.



les actions de prévention

La ville a mis en place de nombreuses actions de prévention, notamment grâce au service jeunesse : intervention sur les addictions, prévention du harcèlement...

Une passerelle est mise en place avec le collège Daubigny afin d'animer des actions communes.



RÉFECTIONS DES VOIRIES 2014 - 2020

Nous avons mis en place un programme de chantiers consacrés à la rénovation, ou la réfection de voiries dès 2014.

Des investissements lourds pour la commune. Seul le Conseil Départemental est en mesure d'apporter une aide partielle dans le cadre du dispositif ARCC-VOIRIE(Aide aux routes communales et communautaires) à hauteur de 28.5% d'un montant maximum de 200 000€ HT tous les deux ans (si les travaux sont réalisés).

La municipalité est donc dans l'obligation de compter sur ses propres ressources pour financer les chantiers de réfection de ses voiries. Un poste extrêmement coûteux qui demande à être considéré avec une rigueur budgétaire absolue !

2014

Rue des ruelles



Rue Van Gogh



2015

Rue Remy



Vallée de Clery



2016

Rue Boggio



Rue Zundert



Rue Rajon



2017

Place Auguste Renoir et trottoir



Rue de Chaponval



Rue Simone le Danois



2018

Rue du général de Gaulle



D 27 (travaux CCSI)



2019

Cordeville



A ce jour « nous avons au compteur » 9 km de voies entièrement refaites par la commune ou en étroite collaboration avec ses partenaires



Projets de réfection des voiries 2019 en partenariat avec le Département

Rue François Villon (réalisée en 2018)



La réfection totale de la RD4 et des trottoirs est envisagée. Notre volonté est de permettre un cheminement d'un bout à l'autre de la ville, sur des trottoirs aux normes.

Une programmation est en cours :

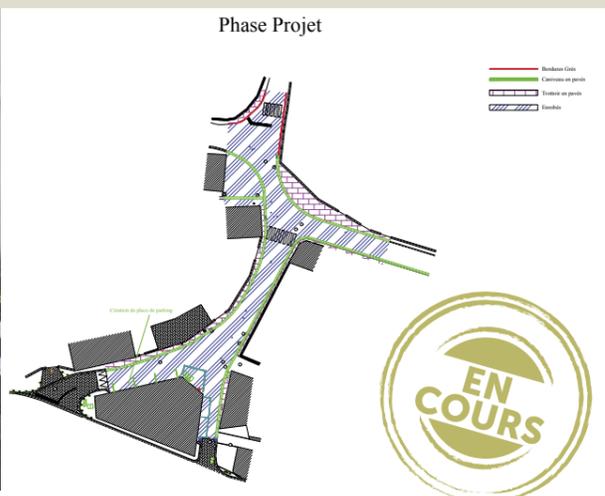
Automne 2019 : Rue Carnot

2020 : Rue Parmentier

Rue Carnot



Carrefour rue Gachet / rue Rémy (en juin) réfection de l'enrobé et création de trottoirs en pavés



Un diagnostic des routes est en cours par la société Despierre afin d'établir un programme de réfection pour les années 2020-2026.

Auvers, mieux partagée entre toutes les générations

Sport, jeunesse, seniors, culture, santé, logement, développement durable...

Autant de thématiques qui touchent les Auversois de près dans leur vie quotidienne, toutes générations confondues et en faveur desquelles Madame le Maire et son équipe ont concrétisé depuis cinq ans de nombreuses actions pour faire d'Auvers une ville mieux partagée et plus solidaire.



▲ Chasse aux œufs



▲ Carnaval de la ville



▲ Kermesse des écoles



▲ Soirée Telethon



▲ Remise des dictionnaires aux CM2



▲ Exposition des réalisations de nos seniors



▲ Cérémonie du centenaire 14-18

« Des modes de garde pour les tout petits à la modernisation des écoles, la qualité de la restauration scolaire ou les accueils périscolaires, tout est fait pour favoriser l'épanouissement des enfants et faciliter la vie des familles »



Un plan de modernisation des écoles est lancé. Nous avons déjà réalisé :

- Travaux de réhabilitation des 3 groupes scolaires.
- Réfection des 3 cours.
- Création d'un préau dans l'école de Chaponval.
- Le numérique dans les écoles : installation d'écrans numériques interactifs dans les classes de CM2.
- Plan de renouvellement du mobilier mis en place depuis 2014.
- Acquisition d'une malette pour la psychologue.
- Maintien d'une ATSEM dans chaque classe de maternelle.

Nouvelles technologies éducatives

Cette année la ville a lancé une campagne de remplacement des Tableaux Numériques Interactifs (TNI) par des Ecrans Numériques Interactifs (ENI). 4 écrans ont été installés dans les classes de CM2

En résumé, il s'agit d'une « tablette géante » ! C'est un écran dans lequel est intégré un ordinateur avec tous les logiciels nécessaires à une utilisation optimale et gérant seul la technologie de positionnement du doigt ou du stylet.



Les dotations et subventions municipales

Afin de laisser les écoles libres d'organiser des voyages ou activités de leur choix sans aucune contrainte, **la Municipalité a décidé de verser directement aux coopératives des trois écoles la subvention qui était auparavant attribuée à la Caisse des écoles.**

Dotations versées aux Coopératives scolaires (17€/enfant) :

- 2019 : 13 264 €.

Dotation de fonctionnement versée à chaque école pour les fournitures scolaires

(35,63 € /enfant en élémentaire et 32,35 € / enfant en maternelle).

- 2019 : 23 658,71 €.



Subvention exceptionnelle

La somme de 1 500 € est versée chaque année à tour de rôle aux écoles pour organiser un voyage, cette année elle sera attribuée à l'école maternelle des Aulnaies.

Pour et avec les familles

- Réflexion et choix sur les rythmes scolaires (en 2014 puis 2017) après de larges débats et une consultation de toutes les composantes de la communauté éducative (enseignants, parents, agents et ATSEM, animateurs).
- Refonte des quotients familiaux pour favoriser la justice sociale et garantir l'accès de tous les enfants aux accueils périscolaires.
- Extension des fonctionnalités du « portail familles » : suivi, paiement en ligne et par prélèvement automatique des prestations.



Restauration scolaire

- Plus de 80 000 repas servis chaque année dans les restaurants scolaires.
- Meilleure qualité, gâchis réduits et plus de BIO.
- Le marché de la restauration scolaire inclut des clauses qualitatives, 20% de produit BIO et de circuits courts (les locaux trop petits ne permettent pas de cuisiner sur place).
- Animations régulières autour du « bien manger ».
- Sensibilisation au gaspillage alimentaire.
- Gestion des déchets : mises en place de table de tri dans les cantines scolaires pour réduire et valoriser le pain non consommé.



Des agents de restauration mieux formés et plus performants

- Prévention des risques au travail et formation des équipes.
- Multiplication des audits hygiène annuels pour mettre en exergue les points maîtrisés, et les points de corrections à apporter (axes de progrès).
- Dans les locaux : mise en place d'un planning et de procédures adaptés au nettoyage des matériels et équipements.
- La chaîne du froid : suivi et contrôle des températures et enceintes frigorifiques, plats en sortie de four, entrées chaudes et froides, desserts... Une surveillance accrue des plats est mise en place lors des procédures de refroidissement.
- Huile de friture : surveillance spécifique.
- Marchandises : dès réception, des contrôles systématiques des températures, dates de péremption et qualité du produit sont mis en œuvre.
- Plats témoins : mise à disposition d'échantillons de chaque préparation pour d'éventuelles analyses en cas de personne malade (suspicion de TIAC par exemple / Toxi Infection Alimentaire Collective). Ils sont conservés dans une enceinte réfrigérée positive à 3° C pendant 1 semaine.



Formation des animateurs bénévoles

18 agents des écoles (cantine, Atsem, animateurs) ont été formés aux premiers secours civiques niveau 1 par un pompier professionnel de l'association La Croix blanche.

Les centres de loisirs



Un peu d'histoire :

En 2014, il n'existait qu'un seul centre de loisirs où petits et grands évoluaient ensemble. Il se situait dans l'école des Aulnaies pour une capacité d'accueil de 85 enfants au total.

En 2015, nous avons ouvert un nouveau centre de loisirs pour les petits de 3 à 6 ans dans le groupe scolaire de Vasseur afin de pouvoir accueillir 65 enfants de plus.

Nous avons aujourd'hui deux centres de loisirs en pleine activité où nous pouvons accueillir 150 enfants : 85 de 6/11 ans et 65 de 3/6 ans.

Le responsable du pôle enfance Jeunesse et sport est en charge de la mise en œuvre des projets pédagogiques.

Les deux centres de loisirs sont ouverts toute l'année, pendant les mercredis et les vacances scolaires.

Un transport dédié est organisé pour les enfants de tous les quartiers.

L'accueil prend en compte la diversité des âges et le rythme de vie de l'enfant. L'organisation des journées s'articule autour de divers temps d'animation. Les centres sont des lieux de socialisation, d'éducation et d'éveil culturel complémentaire de l'école et de la famille. Les activités proposées recouvrent les champs sportifs, culturels ou sont tout simplement ludiques.



LES GRANDS AXES DES PROJETS PÉDAGOGIQUES DE LA VILLE

Accompagner les enfants et les jeunes dans l'acquisition de la citoyenneté et la prévention des conduites à risque.

Renforcer la découverte et l'accès des enfants et des jeunes aux ressources sportives, culturelles, artistiques et environnementales.

Valoriser les initiatives et l'engagement des jeunes et des enfants en les impliquant comme acteurs à part entière de leur éducation.

Veiller à l'intégration de tous en prenant en compte les différences et les handicaps.

Valoriser le rôle éducatif des parents et favoriser la prise en compte et l'implication des familles.

Des nouveaux ateliers enrichissent nos projets pédagogiques au quotidien



Cross des écoles en partenariat avec Auvers Athlétisme et l'OMS

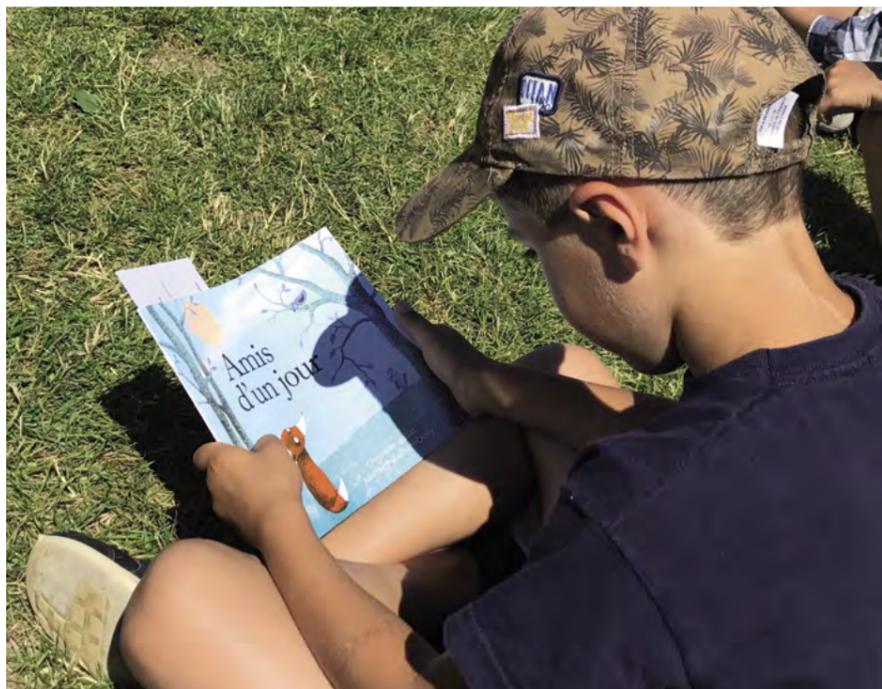


Éveil musculaire



NOUS ENCOURAGEONS NOS ENFANTS TOUT AU LONG DE LEUR VIE SCOLAIRE

Chaque année, Madame le Maire entourée de son équipe offre un petit livre aux enfants de Grande Section de maternelle qui passent en CP. Quant aux futurs collégiens, ils reçoivent un coffret numérique avec un abonnement de deux ans à une encyclopédie interactive.



« favoriser la réussite de nos enfants » »

LE SERVICE JEUNESSE ET SON ESPACE JEUNES

Concevoir une politique jeunesse c'est penser la jeunesse dans sa globalité et l'ensemble des thématiques qui la concerne, que ce soit l'accès à l'autonomie, la citoyenneté, l'insertion dans la société et la place que nous laissons à ces jeunes dans notre ville.

Dans un souci « d'aller vers » et de « faire avec » les jeunes qui doivent être considérés comme de véritables acteurs de leur temps libre, nous avons souhaité redéfinir les priorités et les actions de l'Espace Jeunes.

C'est quoi l'Espace Jeunes ?

La mission de l'Espace Jeunes est de développer une politique d'animation en direction de la jeunesse, en lien avec la vie associative et l'ensemble des forces vives de la commune.

Il s'agit ainsi de proposer des activités de loisirs, d'accompagner les jeunes dans différents projets ou tout simplement d'être à leur écoute.

Ce lieu de vie est dirigé par un équipe de professionnels afin de permettre à nos jeunes d'aller plus loin dans l'apprentissage de l'autonomie et de la citoyenneté tout en donnant le goût et le sens de l'engagement.



De nombreuses activités pour nos jeunes

Foot en salle, activités nautiques à la Base de loisirs



Un partenariat a été mis en place à la rentrée avec le collège Daubigny où **un animateur intervient une à deux fois par semaine sur le temps méridien, autour de jeux de société et de discussions informatives et préventives.**



LA VILLE DONNE SA CHANCE AUX JEUNES

Stage de formation BAFA citoyen

Depuis 3 ans, ce sont plus de **20 jeunes qui ont été** formés aux métiers de l'animation par le dispositif du BAFA Citoyen (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur). Tous ont été diplômés ! Cette formation est entièrement financée par la ville. En contrepartie, les stagiaires participent aux chantiers citoyens. Ce dispositif sera à nouveau proposé les années à venir.



Tous nos diplômés à l'honneur

Soirée des jeunes diplômés

La soirée des Jeunes Diplômés se déroule chaque année. Un moment fort pour tous les lauréats du brevet des collèges et du baccalauréat. Madame le Maire entourée de son équipe a le plaisir d'offrir un bon d'achat FNAC à chacun lors d'un buffet convivial, pour célébrer ensemble leur réussite scolaire.



La ville soutient les projets de jeunes Auversois

Mission solidarité Afrique



Mathilde Barthélémy, Auversoise et étudiante en deuxième année de médecine, participe avec 11 autres étudiantes au projet solidaire en Zambie « Twabuka ».

Elles ont eu cette opportunité grâce à SOLEM (Solidarité des étudiants en médecine).

La ville d'Auvers leur versera une subvention exceptionnelle de 1000 €.

Elles ont comme objectifs de

- Construire une infirmerie dans l'école d'un village de Zambie, l'école Twabuka.
- Financer la venue hebdomadaire d'un médecin pendant 1 an ainsi que faire de la prévention sanitaire auprès des femmes et des enfants.
- Participer au financement de l'adduction de l'eau potable au sein du village.

Mission Nutrition Auvers 2019

Eva Gabard, Auversoise et Laurine da Silva, étudiantes de 21 ans orientées vers la diététique et scolarisées à l'École de Diététique et Nutrition Humaine (EDNH) de Paris ont proposé à Madame le Maire de réaliser une mission nutrition à Auvers-sur-Oise.

Cette mission a été acceptée. Plusieurs pôles seront étudiés : les associations sportives, la PMI, la restauration scolaire, le portage des repas des seniors...

Un bilan complet sera présenté lors d'une prochaine édition du magazine municipal.



L'ACCUEIL DES TOUT-PETITS OPTIMISÉ



Pour offrir la sécurité, le confort et un encadrement optimal aux tout-petits Auversois et améliorer le service proposé à leurs parents, la municipalité a multiplié les initiatives depuis cinq ans.



Crèche intercommunautaire « Les Tournesols »

La Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes a confié la gestion et l'exploitation de cet établissement à la Société «Les Petits Chaperons Rouges».

Le multi accueil est un établissement d'accueil de jeunes enfants, âgés de 3 mois à 4 ans, agréée par le Conseil Départemental pour 40 enfants.

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 19h.

Le temps d'accueil hebdomadaire est fixé à 3 heures minimum et à 5 jours maximum.

Le tarif horaire est calculé selon un barème établi par la Caisse d'Allocations Familiales, d'après les revenus déclarés n-2 de la famille et le nombre d'enfants à charge.

L'inscription se fait sur rendez-vous, auprès du service enfance de la Communauté de communes, en mairie de Vallangoujard, à partir du 4^e mois de grossesse.

La halte-garderie intercommunautaire « Pomme de reinette »

Allée Henri Maigne (à côté du groupe scolaire des Aulnaies).

La halte-garderie est un établissement d'accueil de jeunes enfants âgés de 3 mois à 4 ans qui permet :

- Aux parents de prendre du temps sans leur enfant et de se libérer pour une activité, un travail.
- Aux enfants, d'apprendre à se séparer en douceur de son parent, de se socialiser en créant du lien avec d'autres enfants, d'autres adultes et de découvrir un nouvel espace de jeux.

La structure est agréée par le Conseil Départemental pour 12 enfants.

L'accueil maximum est d'une journée et demie par semaine (deux journées sur dérogation).

Le tarif horaire est calculé selon un barème établi par la Caisse d'Allocations Familiales d'après les revenus déclarés n-2 de la famille et le nombre d'enfants à charge.

L'inscription se fait directement auprès de la structure.

La structure est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 17h30 et fermée une partie des congés scolaires.

Il existe également une micro crèche privée « la vallée des Loupiots »

Basée sur une démarche éco-responsable, cette structure accueille les enfants, de 3 mois à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Cette micro-crèche accueille seulement 10 enfants simultanément ; ce qui lui confère une réelle atmosphère familiale, tout en alliant les avantages de la collectivité.

Ouverture de la PMI

Service social départemental
Protection Maternelle et
Infantile

Le service départemental de Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) du Conseil Départemental du Val d'Oise est un service de santé publique en faveur des futures mères, des parents et des enfants.

Le service de P.M.I. organise notamment des consultations prénatales et infantiles ainsi que des actions de prévention en direction des futurs parents et des familles, grâce à la mobilisation d'une équipe pluridisciplinaire.

Il est aussi en charge des modes d'accueil de la petite enfance, en particulier de l'agrément des assistantes maternelles.

Consultation de puériculture sur rendez-vous le mercredi matin.

Visites à domicile sur demande

Groupe de soutien à l'allaitement maternel un vendredi par mois

Pour tout renseignement s'adresser au
☎ 01 34 33 52 40

Missions du service social départemental



Accueillir, évaluer, informer, orienter

Accompagner dans les différents domaines d'intervention : accès aux droits, enfance, budget, insertion, vulnérabilité.

Nos principes : respecter les droits de la personne, placer la personne au cœur de l'action, soutenir et accompagner vers l'autonomie.

Pour SSD - Service Social Départemental Accueil uniquement sur RDV le mercredi et vendredi.

☎ 01.34.33.52.30

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR NOS SENIORS

Lutte contre l'isolement et pour l'autonomie des personnes âgées, renforcement des liens intergénérationnels, développement des loisirs pour nos aînés : l'amélioration des conditions de vie des seniors a fait l'objet de nombreuses actions municipales depuis cinq ans.

La Ville d'Auvers a choisi de porter une attention toute particulière à ses aînés qui regorgent d'énergie, de projets et d'idées.

Une des plus anciennes associations de notre ville « les Amis des Vieux » œuvre depuis 1961 pour le bien-être de nos aînés. L'association a évolué au fil du temps avec ses différents Présidents, qui chacun avec leur personnalité ont participé à cette évolution.

La réussite des actions menées depuis des années est due à l'engagement et l'enthousiasme des bénévoles. Un grand merci à tous.

« La vie ne cesse de s'allonger et nous avons aujourd'hui la chance de vivre plus longtemps et en meilleure santé. La retraite est aujourd'hui une autre vie qui commence et qui ouvre de nombreux horizons. »

En 2016, l'association « Les Amis des Vieux » fait peau neuve et s'appelle désormais « le Club des Aînés »



Le Club des Aînés permet à nos seniors de se réunir pour discuter, se distraire au quotidien, échanger leurs expériences, se lier d'amitié avec d'autres personnes et s'aider mutuellement. Les manifestations comme : les repas et goûters dansants, les sorties culturelles, les expositions-vente des travaux réalisés par les aînés, la distribution des colis et le goûter de Noël se font toujours dans la bonne humeur, permettant de renforcer les liens et l'amitié entre tous.

De plus, sans condition d'âge, l'association vous propose de nombreuses activités du lundi au vendredi : chorale, gymnastique d'entretien, marche, belote, tarot, jeux de société, arts créatifs, couture, atelier mémoire et informatique.

Ainsi, le Club des Aînés d'Auvers offre à ceux qui le désirent, de nombreux dérivatifs. Evidemment, toutes ces activités nécessitent un financement : des subventions sont versées par la ville et par le Centre Communal d'Action Sociale partenaire du Club des Aînés.



FÉLICITATIONS !



70 années de mariage : Monique et Lucien Dondaine ont renouvelé le serment prêté lors de leur mariage du 21 avril 1949.



En janvier 2019, nous avons fêté les 100 ans de Madame Elise Bothereau entourée de sa famille et de ses amis. Ce fut l'occasion pour Madame le Maire de lui remettre la médaille de la ville.



▲ Atelier informatique

MAISON DE L'ILE

Dans le cadre du développement de notre politique sociale nous avons créé un pôle solidarité dans la Maison de L'île qui regroupe : le CCAS, le secours populaire et le vestiaire dans un plus grand espace mieux adapté pour les personnes à mobilité réduite, avec de nombreuses places de parking et accès livraison pour les camions. Une salle d'attente est aménagée pour les familles afin qu'elles n'attendent plus dans le froid en hiver !

Les actions du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Le CCAS constitue l'outil principal la municipalité pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Ainsi, le CCAS a pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap et de gérer différentes structures destinées aux enfants.

Pour y parvenir, le CCAS a une double fonction : accompagner l'attribution de l'aide sociale légale (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...) et dispenser l'aide sociale facultative (aide alimentaire, micro crédit social...), fruit de la politique d'action sociale de la commune.

Actions quotidiennes ou ponctuelles

- Plan canicule pendant les fortes chaleurs.
- Semaine bleue : animations, ateliers, expositions, repas.
- Aide à domicile, cantine, participation vacances, aide juridique
- De nombreux dossiers d'obligation alimentaire...

Auvers bus

La ville propose à nos aînés un transport gratuit sur demande auprès du CCAS. La navette municipale est équipée pour les personnes à mobilité réduite. Inscriptions ☎ 01 34 48 03 90.

Voyage annuel



Portage les repas !

40 plateaux repas sont livrés à domicile quotidiennement.



Demande de logement social en ligne

Depuis le 1^{er} janvier 2016, il vous est possible d'enregistrer ou de prolonger vos demandes, directement sur internet. www.demande-logement-social.gouv.fr
Il faut toutefois que votre enregistrement soit validé par le CCAS.

Autres actions du CCAS

- Les recettes de location du foyer des anciens offertes au CCAS par la ville ont permis d'envoyer une vingtaine d'enfants en vacances.
- RSA : une cinquantaine de dossiers annuels (nous ne gérons que les dossiers « célibataire », les familles sont gérées par l'assistante sociale.)
- 80 décisions d'aides facultatives annuelles.
- APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) : 30 dossiers annuels.
- Cartes Navigo (+65 ans ou handicapés) : 30 annuels.

Pôle solidarité - Maison de l'île

☎ 01 34 48 03 90

Aide administrative

Lors d'une admission en maison de retraite ou pour toute demande d'aide sociale (APAH, obligation alimentaire...)



Mise en place d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (AD AP)

La Commune d'Auvers-sur-Oise a engagé de nombreux travaux de mise aux normes d'accessibilité des Établissements Recevant du Public (ERP). Le Préfet du Val d'Oise a émis un avis favorable au calendrier proposé par la ville. Les travaux seront effectués sur 2 périodes jusqu'en 2022.



Téléthon

Le Téléthon est organisé chaque année par la ville. Si vous souhaitez nous rejoindre contacter la Mairie au ☎ 01 30 36 60 81



Le secours populaire

Une équipe de bénévoles distribue des colis alimentaires aux familles auversoises les plus démunies tous les mardis après-midi de 15h à 17h30.

☎ 06 31 79 68 11

Le Vestiaire

Vous pouvez donner les vêtements dont vous n'avez plus l'usage, afin d'en faire profiter des personnes dans le besoin. Les bénévoles de l'association « les uns les autres » vous reçoivent tous les mercredis de 15h à 17h et le samedi de 9h à 12h.

☎ 01 30 36 75 25



OUVERTURE DE LA MAISON MÉDICALE



La ville mène une politique de soutien actif à l'amélioration des prestations de santé en faveur des Auversois.

Vos professionnels de santé

5 Médecins généralistes

- Dr. Hérault Yann-Philippe
- Dr. Gruel Emmanuel
- Dr. Pigeau Marianne
- Dr. Prevost Gwenolee
- Dr. Emilien Luc

3 Infirmières

- Tambouran Sylvie
- Lebas Stephanie
- Lautier Virginie

1 Sage-Femme

- Desmond-Kaliga Nicola

1 Kinésithérapeute

- Jacquemart Gaëlle

Les médecins sont tous généralistes conventionnés en secteur 1.

Ils travaillent tous à temps partiel, assurant ainsi une continuité de soins, en tant que médecin traitant.

Les infirmières sont bien connues des Auversois puisqu'installées dans notre ville depuis de nombreuses années.

Une sage-femme complètera l'équipe pour apporter son expertise dans la prise en charge des grossesses et de la contraception.

Une kinésithérapeute a rejoint cette belle équipe soignante.

Pour la prise de Rendez-Vous
A <http://www.pean-medical.org/>

☎ 01 76 54 19 57

Rue Roger Tagliana

Aujourd'hui grâce à la nouvelle maison médicale vous pouvez recevoir des soins dans de bonnes conditions. Les locaux répondent aux normes obligatoires d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et sont adaptés pour les soins.

Les médecins y travaillent en concertation afin de répondre au mieux à vos besoins de santé.

Tous types de soins sont prodigués : prélèvement sanguin, pansements d'ulcères, pansements post opératoire, injections, vaccinations, perfusions, suivi patients oncologie, suivi patients diabétiques.

Les infirmières assurent des visites à domicile de 7h à 13h30 et de 17h à 20 h. 7 jours/7 y compris week-end et jours fériés.

Les médecins pratiquent le tiers payant 100% sécu (ALD 30, CMU, AME, Accident de travail, maternité), ils sont conventionnés avec le Laboratoire Bonan de Méry Sur Oise pour les prises de sang.

Vous pouvez prendre rendez-vous sur [doctolib.fr](https://www.doctolib.fr), sur www.pean-medical.org ou
☎ 01 76 54 19 57.

A partir de septembre le cabinet sera ouvert 7 jours sur 7



Autres praticiens

Médecins généralistes

Deschamps-Bardouillet Martine

20 Bis Rue Alphonse Callé

☎ 01 34 48 00 90

Gibier Jean-François

10 Rue François Villon

☎ 01 30 36 70 46

Heurtin Bernard

10 Rue François Villon

☎ 01 30 36 70 46

Orthophoniste

Dumont Nadine

1 Rue des Fleurs

☎ 01 30 36 12 73

Osthéopathes

Boggio Clara

47 Rue Emile Boggio

☑ doctolib.fr

Koenig Geoffroy

48 Rue du Général de Gaulle

☎ 06 83 16 10 07

Moysan Gwenaelle

20 bis rue Alphonse Callé

☎ 01 75 81 23 87

Pédicure-Podologue

Prevost Laurence

20 Bis Rue Alphonse Callé

☎ 01 34 48 04 80

Psychanalistes

Gerard Alain

32 Rue Marcel Martin

☎ 01 30 36 11 11

Taguet Marie-José

6 Rue des Meulières

☎ 06 72 78 78 57

Psychiatre

Thill Alain

12 Rue des Meulières

☎ 01 30 36 70 99

Psychothérapeute

Aubrit Pascal

Cabinet de coaching et de psychothérapie

42 Rue des Meulières,

☎ 06 09 11 50 58

Cabinet de psychothérapie B.

Sauvêtre

72 Rue Gachet

☎ 06 62 80 83 65

Dentistes

Belloc Nancy

48 Rue du Général de Gaulle

☎ 01 30 36 71 04

Orthodontie

Bankowska Adrianna

2 Passage des Tournesols

☎ 01 34 32 07 05

Masseurs Kinésithérapeutes

Gullung Emilie

27 Rue Carnot

☎ 01 34 48 09 62

Vercammen Denis

20 Bis Rue Alphonse Callé

☎ 01 30 36 18 14

Pharmacie

Pharmacie de la mairie

33 Rue du Pois

☎ 01 30 36 70 49

Cabinet santé bien-être

29 rue Carnot

☑ doctolib.fr

LE SPORT C'EST UN STYLE DE VILLE



La politique sportive dans laquelle s'est engagée la ville tient compte des attentes des acteurs du sport local, tout en impulsant une nouvelle dynamique.

Le sport est une école de la vie en collectivité, de ses règles, de ses plaisirs et de ses enjeux, une invitation au dépassement de soi, dans le respect des autres et aussi une façon de rester en bonne santé.

C'est pourquoi notre ville a choisi de faire du sport de proximité, l'un des axes majeurs de son offre de service municipal à destination de tous les publics et pour toutes les pratiques avec ses 2 gymnases, son parc des sports, son tennis club et ses nombreuses associations sportives.

Nous offrons à nos sportifs une offre globale et variée, du tennis au football en passant par la danse ou la gymnastique, du judo au volley ou handball, de nombreuses activités pour satisfaire les passions et la soif de découverte du plus grand nombre.

Parce que le sport donne à chacun des chances supplémentaires de réussite, permet d'apprendre, de s'ouvrir, de s'élever et de se dépasser, la ville soutient activement le mouvement sportif local et ses associations en organisant avec elles de nombreuses manifestations tout au long de l'année.

Le partenariat fort et confiant entre l'Office Municipal des Sports (OMS) et la ville est une condition nécessaire pour la réussite de nos ambitions communes.

Si les talents de tous âges brillent sur les marches des podiums locaux, départementaux, régionaux, nationaux et même internationaux c'est grâce à l'investissement et à l'opiniâtreté des sportifs, de leurs dirigeants et de leurs bénévoles.

Depuis 5 ans nous avons rénové une grande partie de nos infrastructures sportives

- Gymnase Bozon (chantier citoyen).
- Réfection totale du sol du gymnase Daubigny.
- Rénovation du toit du club-house Auvers Pétanque (chantier citoyen).
- Réfection des vestiaires du foot.
- Réfection du paddle.
- Réfection du terrain stabilisé.
- Entretien et aménagement permanent du parc des sports.
- Aménagement d'un local de stockage pour l'athlétisme et les élèves du collège Daubigny.
- Investissement matériel professionnel pour l'arrosage des terrains de foot.



▲ Gymnase Daubigny

Remise des trophées de l'Office Municipal des Sports 2018



Planning de réfection des équipements du Parc des Sports

Les travaux seront échelonnés sur 4 ans pour amoindrir la charge budgétaire.

Les travaux du terrain engazonné de football qui devaient être gérés par la Communauté de Communes sont repris directement par la ville, ce qui implique un décalage d'un an.

Nous avons réalisé en mai 2019 la réfection du terrain football stabilisé.

En 2020 : Mise aux normes du terrain engazonné de football et remise en état de la piste d'athlétisme.

En 2021-2022 : Remise en état des terrains de tennis et des clôtures.



▲ Nouveau terrain de football stabilisé

Auvers, une ville riche de ses associations

Plus de 120 associations sont présentes à Auvers et contribuent au dynamisme de notre ville tant sur le plan de l'offre culturelle ou sportive que dans les domaines social ou économique.

Toutes, ou presque, reçoivent une aide de la Ville (subventions, prêt de matériel ou de salle, mise à disposition de main d'œuvre...).



La municipalité promeut les valeurs de la vie associative et notamment :

- L'engagement.
- La responsabilisation et le partage.
- L'ouverture d'esprit et le développement personnel.
- Le respect.
- Le devoir de mémoire.

La commune valorise ces valeurs en accompagnant les associations qui le souhaitent. L'objectif est de parvenir à une synergie entre les actions de la municipalité et celles des associations.

Toutes les associations auversoises peuvent bénéficier d'aide de la commune dans le cadre de conventions de développement d'objectifs et de moyens.

L'aide peut être financière, matérielle ou organisationnelle mais n'a jamais de caractère obligatoire. La Ville ne finance pas des associations dont les actions auraient des fins exclusivement commerciales ou politiques.

Notre Objectif est de soutenir le bénévolat et susciter l'envie de s'investir dans la vie locale.

Le bénévolat est un moteur de développement du lien social, de mutualisation, d'expérience et de savoir.

L'aide aux associations

La municipalité apporte un soutien aux associations sous différentes formes directes et indirectes :

Le montant total des subventions directes aux associations est de **146 000€ (aucune baisse depuis 5 ans).**

Les subventions indirectes, environ 500 000€, représentent l'ensemble des moyens matériels, immobiliers et prestations diverses mis à disposition par la ville.

La commune met à disposition à titre gratuit certains bâtiments publics : les gymnases, la Maison de l'Île, les préaux des écoles, la Galerie municipale, le Foyer des Anciens, les bureaux du festival, le parc de sports et ses équipements.

Les services techniques mettent également à disposition le matériel nécessaire pour l'organisation des manifestations : camions, barnums, tables, chaises et matériel électrique.

La ville se charge de l'entretien des bâtiments et des équipements et en paye les charges (réparation, ménage, eau, électricité, personnel).

Location de salles

La collectivité propose la location de deux salles équipées et entièrement rénovées (Foyer des Anciens et Maison de l'Île).

Les salles peuvent être louées par les habitants comme les personnes extérieures (moyennant une majoration tarifaire).

Attention : nos salles sont louées sans vaisselle.

Le prêt des salles est gratuit pour les associations d'Auvers sous réserve de disponibilité.

Comment réserver une salle ?

Pour connaître la disponibilité d'une salle, vous devez d'abord contacter le service des associations.

☎ 01 34 48 00 10 ✉ asso-com@ville-auverssurois.fr

Tarifs de location pour 24 heures

Foyer des Anciens

Auversois - 510 € / Extérieurs - 1020 € / Entreprises - 2040 €

Maison de L'Île

Auversois - 832 € / Extérieurs - 1664 € / Entreprises - 3064 €

Nos commerces donnent à Auvers un air de village

Par son nombre et sa diversité, le petit commerce répond à tous les besoins des Auversois et joue pleinement son rôle d'animation ; composante essentielle de la qualité de la vie à Auvers, il contribue à donner à la Ville un air de village particulièrement apprécié de ceux qui l'habitent et de ceux qui y travaillent.



Actions de la municipalité pour un commerce vivant

- Lancement d'études sur le développement économique.
- Partenariat avec les chambres consulaires (CCI et Chambre des métiers).
- Soutien à l'union des commerçants et artisans de la ville.
- Autorisations d'occupation temporaire du domaine public : foire, marché, vente ambulante, terrasse, chevalet, cirque, fête foraine...
- Organisation, coordination ou soutien des manifestations, des animations ou des initiatives diverses en faveur du commerce et de l'artisanat local (marché de Noël et illuminations, concours vitrines en fêtes...).
- Pages dédiées aux nouveaux commerces dans le magazine municipal.

La halle marché couvert

Depuis 2001 le marché se tient dans la rue du Général de Gaulle tous les jeudis et dimanches de 8h à 13h.

Le marché abrite une vingtaine de commerces de bouche de qualité et riches en diversité (poissonniers, charcutiers, volaillers, fromagers, boulangers, primeurs...).

Au total, ce sont plus de 30 commerçants qui font vivre deux fois par semaine le centre-ville d'Auvers.

Circuits courts « du producteur au consommateur »



La ferme des Vallées

Depuis plus de quinze ans, Philippe Brad perpétue, avec son équipe, la tradition.

Ils élèvent, produisent, transforment et vendent en direct, dans le respect des animaux et de l'environnement : des poules, poulets, pintades, canards, oies mais aussi des pommes, poires, prunes, pommes de terre et céréales à destination de l'alimentation de nos volailles.

La ferme des Tournelles

L'exploitation familiale est dirigée par Christophe Brard.

La Ferme des Tournelles cultive et vend des légumes (plus de 60 variétés : tomates, salades, radis, épinards, oignons, asperges, haricots verts, fraises, pommes de terre...)

De nombreuses productions telles que les

oignons blancs, courgettes, carottes en botte, radis, salades, aubergines, fraises, asperges, sont récoltées à la main.

Quelques produits élaborés à partir des récoltes sont également proposés : confiture, coulis, soupe...



Les nouveaux commerces et les changements d'enseignes depuis 2014



▲ Hôtel des Iris



▲ La Palette gourmande



▲ La retouche



▲ La chocolaterie



▲ Van Dog



▲ Café de la paix



▲ Sous le porche



▲ Relais des peintres



▲ Le porte rouge



▲ Auvers de vin



▲ Roux Lette à Pizza



▲ O Vers' Soi



Ouverture de La Guinguette



Suite à un appel à concurrence, les nouveaux exploitants qui ont été sélectionnés sont Messieurs Pastoressa, les actuels propriétaires du restaurant « Le Relais des Peintres ».

la Caverne aux livres

La ville a racheté la caverne aux livres en 2018 afin de pouvoir rénover et embellir les abords de la gare.

M. Ferry restera le gérant de ce lieu magique, des projets de partenariats avec la médiathèque seront proposés.



Nouveau !

Une page facebook pour l'association des commerçants et artisans d'Auvers

<https://www.facebook.com/Auvers sur Oise: ses commerçants, ses artisans>



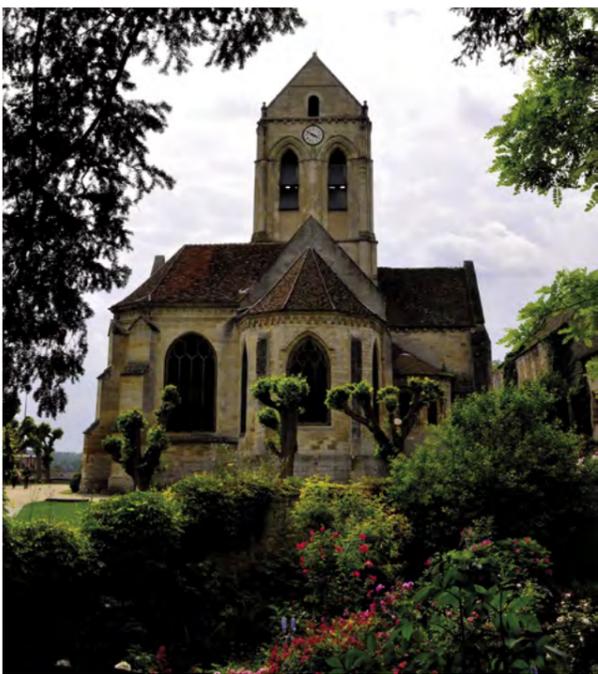
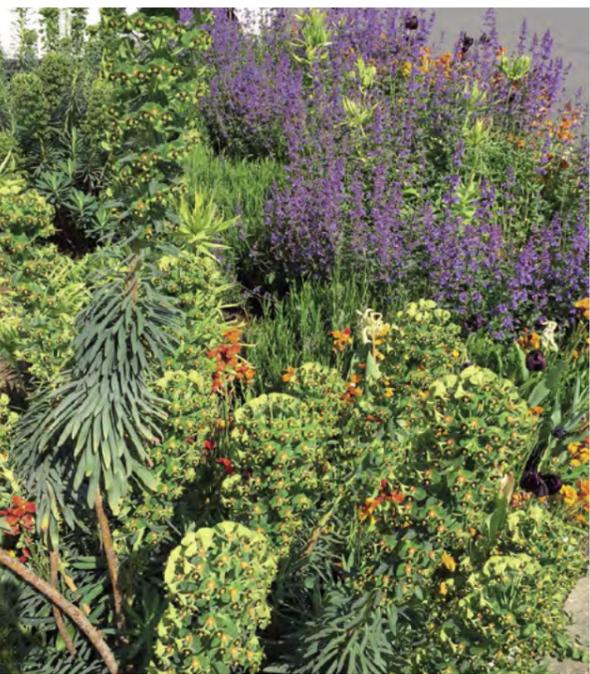
Environnement et cadre de vie

Si la préservation et la valorisation de nos patrimoines bâti et paysager est une priorité depuis cinq ans, celle de l'environnement l'est par définition tout autant si ce n'est plus. Il est de notre responsabilité et de notre devoir de transmettre aux générations futures un environnement sain et pérenne.

C'est la raison pour laquelle, la question environnementale n'en étant plus une, la protection de l'environnement naturel et urbain a été largement renforcée ces dernières années. Les espaces naturels et agricoles ont été sanctuarisés, les espaces boisés et les quartiers ont été protégés et les berges de l'Oise embellies.

Ainsi, la Municipalité s'attache activement à agir en faveur du développement durable en veillant à un juste équilibre entre développement et protection de l'environnement. »







LE PLAN DE PROPRETÉ ET DE FLEURISSEMENT SE POURSUIT

Ce plan c'est 30% de voies nettoyées en plus.

Un « grand nettoyage » plusieurs fois par an dans tout un quartier, pour nettoyer, désherber, vider les avaloirs et sensibiliser les résidents.

Le développement et la sauvegarde du patrimoine végétal sont une priorité pour la ville qui souhaite faire des espaces verts, des lieux de loisirs et de détente pour les Auversois. Ils offrent également aux visiteurs une carte postale de notre commune accueillante où il fait bon vivre et se promener.

Qui entretient les espaces verts ?

Sur le domaine public : les agents municipaux et les entreprises prestataires.

Sur le domaine privé et les trottoirs : les propriétaires des parcelles (balayage de feuilles mortes, désherbage sans traitements chimiques, etc.).

Les agents interviennent pour le ramassage des feuilles, le désherbage sans traitement chimique, la tonte des pelouses et la taille des arbustes.

L'objectif est de s'assurer que l'aménagement et la gestion des espaces verts permettent une valorisation esthétique et une préservation de l'environnement.

- Démarche zéro phyto engagée.
- Aménagement durable d'espaces verts de proximité à l'aide d'arbustes et d'espèces vivaces.
- Limitation des consommations d'eau potable en récupérant l'eau de la nappe, pratique du paillage.
- Entretien d'une partie des espaces verts par fauche tardive. Une tonte régulière est maintenue sur les espaces utilisés par les riverains et un entretien par fauche est mis en place sur les espaces les moins fréquentés.

Pour l'entretien de la voie publique, les agents municipaux œuvrent au quotidien à la propreté et à l'amélioration de votre cadre de vie.

Leurs missions sont réparties en trois catégories :

- **Les opérations de nettoyage quotidiennes :** le balayage manuel (pelle, balai, pinces, brouettes et binette), complété par un balayage mécanisé de l'ensemble de la ville (1 balayeuse voirie).
- **Le nettoyage des quartiers et l'évacuation des dépôts sauvages.**
- **Les opérations de nettoyage ponctuelles :** en cas d'événementiel, les équipes réalisent un nettoyage avant, pendant et après.

La Municipalité a lancé un nouveau dispositif de lutte contre les dépôts sauvages. Désormais, la mobilisation conjointe de l'ASVP et de la gendarmerie permet de renforcer la sensibilisation du public mais aussi la surveillance des points d'apports volontaires de déchets et des lieux de dépôts sauvages pour mieux sanctionner les contrevenants en flagrant délit.

La lutte contre l'incivisme se traduit par de nombreuses actions sur le terrain. Il s'agit de faire évoluer les mentalités avec constance et persévérance.

Un agent de surveillance de la voie publique est à temps plein toute l'année pour lutter contre toutes les formes d'incivilités dans tous les quartiers, ce travail quotidien et indispensable mobilise chaque service et s'adresse à tout le monde.

Cet agent est devenu un référent de qualité de vie afin de conseiller et accompagner les Auversois dans le bien vivre ensemble. Un tableau de bord journalier a été créé pour identifier les interventions et permettre une remise en état rapide, et des contrôles réguliers de la qualité de l'espace public se font chaque jour.

Nous nous engageons tous à ne pas utiliser de produits chimiques



LES BERGES DE L'OISE



AUJOURD'HUI

Remplacement de trois passerelles

En partenariat avec la ville, un programme de travaux a été lancé en 2016 par le Syndicat Mixte des Berges de l'Oise (SMBO).

Pour le confort et la sécurité des promeneurs, le SMBO a réalisé la sécurisation du cheminement des berges en remplaçant trois passerelles du quartier de Chaponval au Rémys.



HIER



Une collaboration efficace avec nos partenaires

du Syndicat Mixte des Berges de l'Oise (SMBO)



Restauration du cheminement des berges

Une opération de restauration du cheminement et d'amélioration écologique a été réalisée courant septembre 2018 au lieu-dit de Chaponval par un recul de clôture et un retalutage des berges.



Étude de la stabilité et restauration du débarcadère fluvial

Suite aux épisodes pluvieux de mai 2016 le débarcadère a présenté un effondrement de berge à son sommet. Différentes inspections ont montré qu'une grande cavité menaçait la stabilité du quai.

Ce quai est utilisé pour le débarquement des passagers de croisières touristiques. Le bureau d'étude SITES est en charge des différentes analyses (sondage de sol, étude du béton, diagnostic subaquatique) afin de connaître l'ensemble des risques et aider à la décision sur le devenir de l'ouvrage à réaliser et le coût.

Guinguette

Dans la continuité de la valorisation des berges de l'Oise, la municipalité est heureuse d'avoir pu réaliser cette guinguette dans un cadre idyllique.

Que la douceur de cet endroit puisse animer celles et ceux qui viendront s'y attabler.



Chemin de Halage

La rivière, l'Oise, borde notre ville. C'est un lieu de promenade très verdoyant, calme et préservé.

La balade, le long du chemin de halage, permet de découvrir le caractère naturel, l'attrait touristique et la fonction indispensable de corridor écologique de cet espace naturel.

Afin de préserver ce milieu fragile et respecter le bord de la rivière, des prescriptions particulières sont appliquées (stationnement de véhicules interdit).

Animations le long des berges

La ville a financé et installé un parcours santé de cinq agrès le long du chemin de halage, entre le Belvédère et la Maison de l'Île.

Des cours de yoga en plein air sont organisés en été.



Les vignes d'Auvers

L'association «Le Pressoir auversois» a une activité viticole depuis 2002, 400 pieds de Chardonnay ont ainsi été plantés à Auvers sur quatre sites : le jardin du Musée Daubigny, les côteaux de la Sansonne, le chemin du Grés et la rue du Général de Gaulle.

Les membres érudits et passionnés organisent de nombreux moments de convivialité toute l'année (vendange avec les élèves des écoles, Salon du Terroir...).

Le Chardonnay d'Auvers a reçu deux médailles d'or pour les cuvées 2016 et 2017.



La Carrière Aux Coquillages

Classée Espace Naturel Sensible Départemental en 2010, la carrière a été aménagée en 2015.

La carrière abrite une grande richesse fossilifère très convoitée et présente un stratotype d'intérêt national : la strate géologique de l'Auversien du bassin de Paris ou sables d'Auvers.

Les sablières du Bois-le-Roi présentent notamment à l'affleurement la célèbre série de couches des Sables d'Auvers, ayant servi à décrire l'étage géologique Auversien, premier étage du Bartonien, soit environ -40 Millions d'Années (Eocène).

Le site d'Auvers-sur-Oise présente un ensemble de roches de milieu marin peu profond et de bord de mer, qui montrent le retour de la mer postérieurement à l'émergence du Bassin de Paris à la fin du Lutétien.



Gestion des eaux pluviales et maîtrise du ruissellement

Le SIAVOS est un Syndicat de métier qui exerce les compétences de gestion de l'assainissement et de gestion des eaux pluviales et des ruissellements. Ces compétences lui ont été déléguées par plusieurs communes du secteur, dont Auvers-sur-Oise.

Dès 2014 un plan de gestion des ruissellements a été lancé.

Plusieurs secteurs sont traités.

Réalisé

- Rue de la Chérielle et Chemin de Glaises.
- Rue Tagliana.
- Rue Simone Le Danois.
- Rue du général de Gaulle.
- Rue du Valhermeil.

En cours

- Rue de Bellerive.
- Secteur église /cimetière.



Enfin l'eau potable au Valhermeil

Cette demande des habitants datait de plus de 15 ans. **Les travaux de raccordement ont été réalisés en 2017 (tracé bleu) et en 2018 (tracé rouge).**

Ce sont une trentaine d'habitations qui ont désormais l'eau potable. (Travaux financés par le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France.)



UNE PROTECTION RENFORCÉE DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL ET URBAIN

La Municipalité travaille et persiste à faire d'Auvers une ville exemplaire en matière de développement durable et de protection de l'environnement.

Systematiser la plantation d'arbres

Dès qu'elle le peut, la ville plante des arbres comme en entrée de ville, au belvédère, au gymnase Bozon ou sur le parvis de la Mairie.



▲ Belvédère



▲ Liquidambar du gymnase Bozon



▲ Tilleul de la Mairie

Un contrôle phytosanitaire des « grands sujets » de notre ville est effectué régulièrement.

Le Grand marronnier du Parc Van Gogh. Notre action pour le sauver !

Une étude phytosanitaire du grand marronnier d'Inde « commun » (*Aesculus hippocastanum*), du Parc Van Gogh, rue du Général de Gaulle, a été réalisée le 8 février 2019 par un technicien forestier.

Le diagnostic opéré permet d'apprécier l'état sanitaire général de l'arbre (vigueur, défauts de structure, tenue mécanique...). Il s'opère dans l'objectif de définir la nature des travaux de mise en sécurité et d'entretien nécessaires.

En conséquence, le sujet constaté présente des défauts engendrant des risques potentiels, sur diverses charpentières.

Pour ce sujet remarquable, situé en cœur de ville, il conviendrait de sécuriser le site par un allègement du houppier (en taille douce), par un haubanage de deux charpentières et par un contrôle régulier de l'évolution des cavités. L'apparition de coulures noirâtres sur le tronc, l'apparition de carpophores (champignon lignivore) au niveau des racines et l'apparition de carpophores sur le tronc sont signes de faiblesse mécanique prononcée.



▲ Marronnier Parc Van Gogh

Dans le cadre de notre nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU), nous avons pu classer le bois du Valhermeil et la zone agricole sur le plateau.

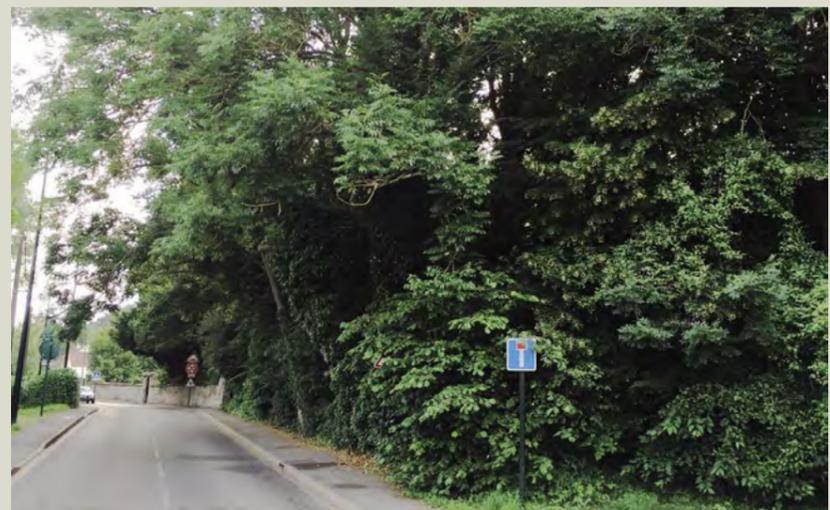
La zone agricole au dessus de Montfleury

Cette zone destinée à recevoir un équipement public (lycée) a été l'objet d'un classement en zone agricole lors de notre PLU. Il sera désormais impossible d'urbaniser cette zone.



Le bois du Valhermeil

Annulation de la construction de 38 logements et classement du bois en espace boisé.



DÉFENDRE LA BIODIVERSITÉ

Je jardine ma ville

La ville autorise et encourage la végétalisation des espaces publics.

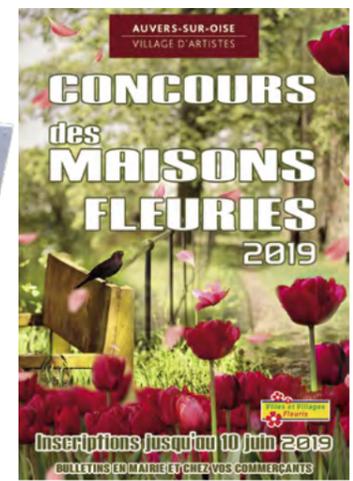
Afin d'embellir encore plus notre ville et d'empêcher la pousse de « mauvaises herbes » sur les trottoirs, nous vous proposons de les fleurir. Les agents de la ville sont à votre disposition dans le Cadre de « Je jardine ma ville ». Nous nous engageons tous à ne pas utiliser de produits chimiques.

Le service Espaces Verts innove d'année en année afin de valoriser notre paysage urbain. Merci à tous les fidèles jardiniers qui embellissent notre ville.



Troc aux plantes

Il s'agit d'échanger des plantes de nos jardins. Vous pouvez ainsi enrichir la diversité de vos plantations et faire de nouvelles rencontres dans une ambiance conviviale autour de la passion du jardinage, opération organisée par les Jardins des Cheminots.



Concours des Maisons Fleuries

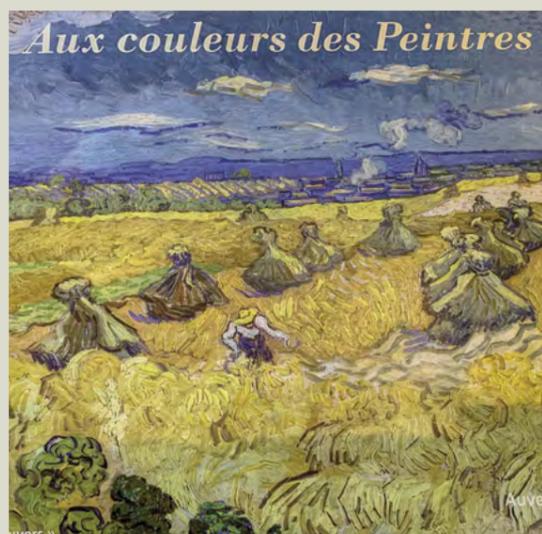
Chaque année, de nombreux Auversois participent au Concours des Maisons Fleuries. Il existe de nombreux jolis jardins à Auvers-sur-Oise ! Il n'est pas nécessaire de présenter un fleurissement exceptionnel pour participer !



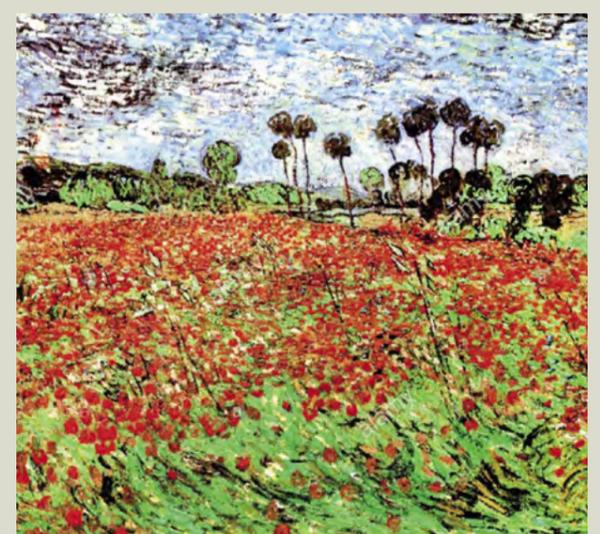
Depuis trois ans, le thème de fleurissement est : « Aux couleurs des peintres ».



▲ 2017 « Aux couleurs de Charles François Daubigny »



▲ 2018 « Aux couleurs des peintres »



▲ 2019 « Aux couleurs des peintres Daubigny, Pissarro, Cézanne, Van Gogh »

CONSTRUIRE UNE VILLE DURABLE

Construire une ville durable

Depuis 2014, la ville a pris de nombreuses initiatives pour qu'Auvers rime avec « ville durable ».

Directement concernés par la nécessité du développement durable, nous veillons à ce que l'ensemble de nos réhabilitations et grands travaux améliore la qualité environnementale des ouvrages. La démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) s'inscrit pleinement dans cet objectif en reconnaissant les efforts réalisés par les professionnels du secteur en faveur de l'environnement.



▲ Médiathèque

Sensibilisation et actions dans les écoles

Chaque année les centres de loisirs organisent une exposition de créations artistiques fabriquées à partir d'objets recyclés pour initier et valoriser l'économie circulaire. Le but est de sensibiliser le plus largement possible aux enjeux du développement durable.

- Des jardins potagers éducatifs sont mis en places dans les écoles (installation de composteurs à Chaponval).
- Animations et sensibilisations par TRI-ACTION pour le tri sélectif.
- Des tables de tri sont installées dans les cantines pour réduire et valoriser les déchets de la restauration scolaire.

La ville entend continuer de soutenir les associations œuvrant pour le développement durable.



Mieux utiliser notre énergie

La Municipalité change progressivement l'ensemble de son éclairage public. Une soixantaine de nouveaux candélabres ont été équipés de LED : rue des Patis, rue Marcel Caffin, rue Maurice de Vlaminck, rue de Chaponval, rue Berthe Morisot, rue Camille Delpy, rue François Villon, Le Belvédère, le parvis de la Mairie.



Lutter contre la pollution de l'air

La Municipalité a supprimé ses véhicules très anciens les plus polluants et en cinq ans a renouvelé son parc automobile par l'acquisition de véhicules électriques ou hybrides.



UNE VISION A LONG TERME POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Pour notre équipe, urbaniser ne signifie pas construire ou bétonner pour répondre à des objectifs dictés par les gouvernants, mais bien façonner un territoire équilibré, attractif, agréable à vivre et respectueux de sa vraie nature.

La ville est devenue Site Patrimonial Remarquable (ex. ZPPAUP) par la loi du 7 juillet 2016 dite Loi CAP (loi relative à la liberté de la création à l'architecture et au patrimoine).



Les Sites Patrimoniaux Remarquables sont « les villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public. »

Les sites patrimoniaux remarquables ont été créés pour clarifier la protection en faveur du patrimoine urbain et paysager. 6 sites sont classés en Val-d'Oise (**Pontoise, Auvers-sur-Oise, Cergy village, Boisemont, Enghien-les-Bains et Gonesse**).

Notre nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) voté en 2016 est un document fidèle à notre philosophie de développement urbain, valable jusqu'en 2026 :

- Privilégier les espaces verts.
- Permettre une densification maîtrisée des zones construites.
- Protéger les zones agricoles de l'urbanisation (classement du terrain derrière Montfleury en zone agricole).
- Protéger les bois (classement du bois du Valhermeil).
- veiller à l'équilibre naturel fragile (non imperméabilisation des sols...), préserver le paysage de la ville (hauteur des bâtiments, emprises au sol, taille des jardins...).

Des logements sociaux : « pas n'importe où, ni n'importe comment »

Nous souhaitons vous alerter sur les difficultés structurelles et contraintes auxquelles nous sommes confrontés pour arriver à améliorer le ratio des logements sociaux dans notre ville.

Il est reproché à la ville de ne pas avoir atteint les objectifs demandés par l'État dans le cadre de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU). L'état nous demande de construire presque autant de logements sociaux en cinq ans que ce qui a été réalisé auparavant !

Ce sont seulement 188 logements réalisés par la municipalité précédente en 25 ans :

- 97 logements sociaux de 1989 à 2008.
- 70 logements sociaux de 2008 à 2010.
- 21 logements sociaux de 2011 à 2013.

Plus grave, plusieurs programmes avaient été pris en compte, alors même que les bailleurs n'avaient pas encore déposé de permis de construire.

Les projets sont irréalisables pour les bailleurs qui sont contraints par le prix du foncier et les exigences de l'architecte des bâtiments de France.

Liste des terrains préemptés et non construits à ce jour :

- Rue Parmentier, terrain préempté
650 000 € en 2006.
- Rue Eugène Lefebvre, terrain préempté
370 000 € en 2013.
- Rue du Pois, terrain préempté
650 000 € en 2013.

Parlons constructibilité et donc responsabilités !

Auvers est un territoire qui comporte de nombreuses contraintes géographiques : la ville est géographiquement située entre l'Oise et le plateau agricole. De nombreux terrains sont inondables, inconstructibles, ou en zone de risque de mouvements du fait des falaises ou des nombreuses carrières.

Liste des servitudes d'utilités publiques et contraintes

- AC1 :** 9 Monuments Historiques inscrits et classés, Classement, Inscription et périmètre de protection des Monuments Historiques.
- AC2** Protection des sites et monuments naturels classés et inscrits : Village d'Auvers-sur-Oise, plateau au nord et vallée du Bois-Le-Roi et Cléry, Corne Nord Est du Vexin Français.
- AC4** Site Patrimonial Remarquable (S.P.R). Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbanisme, et Paysager (ZPPAUP) dite « Coulée Verte » à Auvers-sur-Oise.
- AS1** Périmètre de protection des eaux potables et minérales (Prise d'eau de Méry-sur-Oise).
- AL3** Servitude de halage ou marchepied (Rivière Oise).

I3 / SUP1 / SUP2 / SUP3

Maîtrise des risques autour des canalisations de transports de gaz naturel ou assimilé d'hydrocarbures et de produits chimiques.

- I4** Etablissement de lignes électriques.

- PM1** Plan de prévention des risques naturels et miniers, (PPRNMT présence de carrières souterraines et d'anciennes carrières souterraines abandonnées valant PPR au titre des risques de mouvements de terrains). PPRIVO : Plan de prévention des Risques d'Inondations de la Vallée de l'Oise».

PT1 - PT2 - PT3

Transmissions radioélectriques concernant :
- La protection des centres de réception contre les perturbations électro-magnétiques (Zone de protection et zone de garde).

- La protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles.
- Les réseaux de télécommunication.

T1

Servitudes relatives aux voies ferrées et aux croisements fer/route.

Autres contraintes géographiques et géologiques

- Risques de mouvements de terrains liés à l'instabilité des fronts rocheux, falaises, carrières.
- Risques d'inondations par remontée de nappes.
- Alluvions tourbeuses compressibles.
- Axes de ruissellement temporaire lors d'orages.
- Servitudes de bruit liée à l'infrastructure ferrée catégorie 2.
- Servitude de bruit liées aux infrastructures routières catégories 3, 4 et 5.
- Risques liés aux transports terrestres et aérien.
- Espaces boisés classés.
- Zones de protection des lisières boisées.
- Charte paysagère.
- Commune du territoire du Parc Naturel Régional (P.N.R.).
- Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE).

Construire mais ne pas bétonner

Ce que nous avons évité !

Ancien cabinet du docteur Le Queignec
23 rue du Pois -
Projet architectural rejeté, trop dense et inesthétique.



Le plateau « quartier des Perruchets »

Annulation du soi-disant projet d'éco quartier de nos prédécesseurs qui aurait défiguré cette zone à jamais !
Un projet surdensifié avec 95 appartements (immeuble de très haute taille), un parc d'activité et un hôtel.



« Madame le maire a entrepris une demande auprès du ministre de la culture afin que notre ville puisse être prise en haute considération de par sa spécificité dans le cadre de la loi SRU, et cela afin qu'une commission spéciale soit créée pour étudier un possible amendement à la loi SRU pour les villes historiques et culturelles comme Auvers. »

Notre objectif est de réaliser des logements sociaux de qualité.

28/32 rue de Pontoise pour 19 logements locatifs sociaux (réalisation ANTIN Résidences - Groupe ARCADE).

Ce projet devait être identique à celui du bâtiment en centre-ville réalisé en 2012 (Magasin Carrefour) c'est-à-dire un seul grand bâtiment en front de rue sans recul et de grandes hauteurs au faîtage (13 mètres).

Aujourd'hui nous vous proposons un projet totalement retravaillé avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Composé de deux bâtisses en recul de 10 mètres de la voirie avec une hauteur au faîtage de 10 mètres maximum où des matériaux de qualité seront utilisés.

La résidence sera clôturée par un mur en pierre et un portail.

Les bâtiments respecteront l'échelle des résidences avoisinantes en mettant en valeur les traits caractéristiques de l'architecture et du paysage urbain traditionnel de notre ville, en s'intégrant dans la pente naturelle du terrain.

1000 m² d'espaces verts seront plantés avec différentes essences d'arbres et de massifs.



Appel aux volontaires pour la création d'une réserve communale de Sécurité Civile

Le plan communal de sauvegarde est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

La Réserve communale est une des composantes du Plan communal de sauvegarde. Elle est un outil de mobilisation civique, instaurée par la loi de modernisation de la sécurité civile de 2004 et transcrite dans le code de la sécurité intérieure (Articles L724-1 et suivants).

Elle est créée par délibération du conseil municipal, à la demande du Maire.



Qui la compose ?

La réserve est constituée de citoyens volontaires et bénévoles, qui apportent leur concours aux services municipaux en participant au soutien et à l'assistance aux populations en cas de crise.

Son objectif est d'aider les services municipaux et les services de secours en cas d'événement majeur dans l'optique d'appuyer et soutenir la population impactée.

- Catastrophes naturelles (inondations, tempêtes...).
- Accidents technologiques (incendie dans une entreprise).
- Accident de transport de matières dangereuses dont les effets impactent la population.
- Actes de malveillance...

Qui peut poser sa candidature à la réserve communale ?

La réserve communale de sécurité civile

de la Ville d'Auvers est accessible aux citoyens qui disposent des capacités et compétences nécessaires, et qui répondent aux critères suivants :

- Être âgé de 18 ans au moins.
- Jouir de ses droits civiques. (Extrait casier judiciaire demandé).
- Il n'est pas nécessaire d'habiter la commune.

Faut-il des compétences particulières ?

Il ne faut pas de compétences particulières pour être réserviste. Il est recherché des profils variés. Les missions confiées aux réservistes seront en rapport avec leurs compétences et leurs aptitudes physiques. Il faut des personnes calmes et pondérées. A titre d'exemple, les compétences pouvant être sollicitées peuvent être :

- Des compétences en informatique.
- En travaux manuels pour monter et démonter les centres d'hébergement.
- En logistique.
- En accompagnement de personnes âgées ou à mobilité réduite.
- En animation pour les enfants...

Comment les réservistes sont-ils recrutés ?

Il faut déposer une lettre de candidature en mairie. Vous passerez un entretien pour présenter vos motivations, recenser vos compétences et poser vos questions.

Pour toute information complémentaire, contacter le Cabinet du Maire
☎ 01 30 36 60 81



L'identité d'Auvers préservée et perpétuée

Ce qui fait la magie d'Auvers, c'est la douceur et la quiétude qui se dégagent des paysages qui ont tant séduit les plus grands peintres des XIX^e et XX^e siècles.

En réalité notre village est un musée à ciel ouvert où, par leur histoire, l'église

Notre-Dame de l'Assomption, le cimetière, la plaine, les bords de l'Oise, le Botin, les trois Maisons des Illustres (l'Atelier Emile Boggio, la Maison-Atelier de Daubigny et la Maison du Docteur Gachet), l'Auberge Ravoux dite Maison de Van Gogh, le Musée de l'Absinthe, le Musée Daubigny ou encore le Château, racontent l'Histoire.





▲ Maison du Docteur Gachet



▲ Atelier Émile Boggio



▲ Auberge Ravoux dite Maison de Van Gogh



▲ Maison Atelier de Daubigny



▲ Le Château d'Auvers



▲ Musée de l'absinthe



▲ Galerie Municipale d'Art Contemporain, Œuvres et photographie d'Agata Podsiady-Agapoly, 2018



▲ Le botin

Chemin des peintres

Le Chemin des Peintres est un itinéraire culturel historique illustrant le passage des plus grands peintres paysagistes pré-impressionnistes, impressionnistes et postimpressionnistes, au cœur de notre territoire aujourd'hui inchangé.

Les sites immortalisés au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle étant répartis sur l'ensemble de la commune, six grands « secteurs » représentatifs de cette omniprésence artistique elle-même représentative de « l'école d'Auvers-sur-Oise » ont été identifiés :



CANDIDATURE UNESCO

A Auvers les lieux ont une mémoire. Notre conscience collective, c'est notre responsabilité face à l'histoire. Auvers-sur-Oise, ville historique et culturelle, est connue du monde entier pour ses paysages peints.



▲ Les membres de la Mission Locale créée en 2016 sont les suivants : Isabelle Mézières (Maire d'Auvers-sur-Oise), Colette Brunelière (conseillère municipale), Christian Michard (chargé de mission ville d'Auvers), Régine Tagliana (artiste), Colette Joly (bénévole office de tourisme), Jean-Jacques Rotru (chargé de mission ville d'Auvers), Gilles de Montmarin (délégué départemental fondation du patrimoine), Janine Demuriez (mémoire d'Auvers), Dominique Janssen (fondateur de la maison Van Gogh), Guy Rerat (artiste peintre) et Christiane Edouard (bénévole les amis du Musée Daubigny).



La ville d'Auvers-sur-Oise s'apprête à présenter la candidature du Chemin des Peintres en vue de lui faire obtenir son classement au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Pour cela, la ville travaille depuis cinq ans sur ce projet afin de constituer son dossier de candidature. Une mission locale a été créée en 2016.

Ce label permettra à la ville de protéger durablement ses paysages uniques au monde et restés intacts, au bénéfice des générations futures.

Description

Le paysage est une partie de territoire, immédiatement perçue par ses habitants. Sa qualité répond à leurs aspirations et sa protection est justifiée par sa valeur patrimoniale. Les peintres de la fin du XIX^e siècle ont représenté des paysages, fait connaître leur lumière, déclinant principalement la technique Impressionniste, utilisant leurs toiles comme l'un des tous premiers médias modernes.

Les paysages d'Auvers sont devenus des icônes universellement reconnues comme le Champ de Blé aux Corbeaux, le jardin de Daubigny, le bois du Valhermeil, les bords de l'Oise, l'église, la mairie...

Contexte historique et culturel

Trois innovations technologiques simultanées expliquent pourquoi les peintres de cette époque ont quitté leur atelier pour aller représenter des paysages.

L'invention de la photo rendait le portrait plus performant et plus rapide qu'avec la peinture. Le tube métallique mis au point en 1857 par Lefranc, permettait de peindre en extérieur et le développement du train autorisait des déplacements rapides vers de nouveaux paysages ruraux plus lointains.

Le paysage tout d'abord comme objet, puis l'Impressionnisme comme technique innovante par la décomposition de la couleur et l'observation de la lumière ont transformé profondément l'histoire de la peinture.

PROJETS SCIENTIFIQUES « LES PASSÉS DANS LE PRÉSENT »

Si, chaque année, près de 300 000 visiteurs se précipitent des quatre coins du globe pour se rendre à Auvers, c'est avant tout et sans conteste pour venir fouler les pas du « mythe » Van Gogh.

Navire amiral de l'histoire culturelle d'Auvers, la « Super Star » internationale à l'oreille coupée fait évidemment toute notre fierté mais occulte malheureusement 90 % des offres culturelles et touristiques de notre territoire. En effet, et les jeunes auversois le savent bien puisque les élèves de 6^e du Collège Daubigny y sont sensibilisés chaque année au mois d'octobre, **il n'y a pas que Van Gogh à Auvers, il y a aussi, pour ne citer que lui, Charles François Daubigny.**

Or, Daubigny n'était pas n'importe qui, loin s'en faut. Installé à Auvers dans les Vallées trente ans avant le peintre du « Champ de blé aux corbeaux », l'artiste a fédéré et agrégé autour de lui toute une colonie d'artistes considérés aujourd'hui par les historiens d'art comme pré-impressionnistes, pour se consacrer à la peinture de paysage alors en plein essor. **Parmi eux de grands noms comme Honoré Daumier ou encore Camille Corot, Corot auquel le Musée Daubigny consacre d'ailleurs une fabuleuse exposition jusqu'au 22 septembre prochain.**

C'est pourquoi, afin de rendre à ce patrimoine sa juste valeur et le faire gagner en visibilité auprès du plus grand nombre, la Municipalité d'Auvers s'est rapprochée de l'Université de Paris Nanterre et de son Labex « Les passés dans le présent » qui touche aussi bien à l'Histoire de l'Art qu'à la Sociologie ou encore à l'Anthropologie.

Ainsi, différents projets scientifiques seront lancés dans les mois qui viennent.

Un premier sera mis en œuvre dès cet été pour étayer et scientifiquement légitimer le dossier du Chemin des Peintres, dans la perspective de son classement au Patrimoine Mondial de l'UNESCO ; un deuxième, à l'automne, pour « capter les voix d'Auvers » qui se taisent par définition un peu plus chaque année ; et un troisième, à la rentrée universitaire 2020, qui consistera à accueillir un étudiant chercheur Doctorant, dans l'optique, à terme, d'organiser un colloque international consacré à la colonie d'artistes pré-impressionnistes auversois.

Connaitre son Histoire est indispensable pour imaginer l'avenir avec clairvoyance. Forte de ces projets scientifiques, c'est donc un formidable coup d'accélérateur que la Municipalité ambitionne donner à son rayonnement culturel international.



MUSÉE DAUBIGNY



Appellation musée de France Vers un Musée du pré-impressionnisme à Auvers-sur-Oise

La ville a pour objectif de faire du musée Daubigny un lieu central pour la découverte de l'histoire de la peinture de paysage au XIX^e siècle avec pour figure centrale le peintre Charles François Daubigny.

A travers une forte politique de développement, nous souhaitons obtenir l'appellation Musée de France à l'automne 2019. Nos efforts vont vers une plus grande protection et mise en valeur de nos collections, un meilleur accueil des publics en situation de handicap et un développement de nos actions de médiation culturelle.

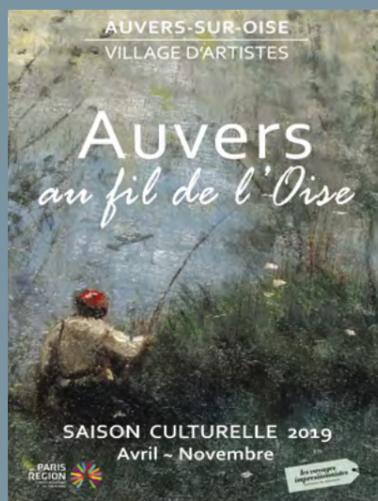
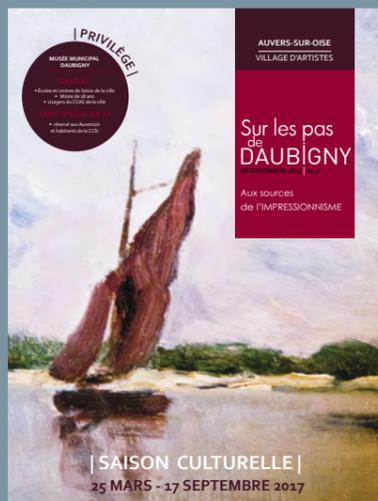
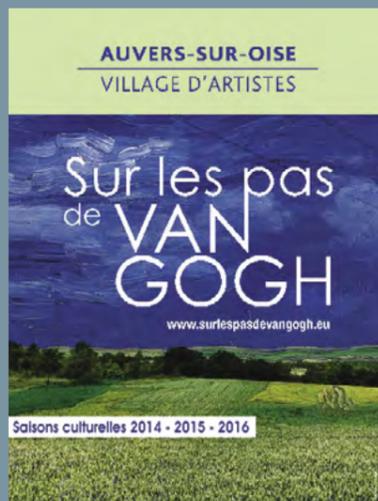
Nous poursuivons également une politique d'expositions ambitieuse afin de faire du Musée Daubigny un lieu majeur pour la compréhension du pré-impressionnisme et des mouvements artistiques qu'il a fait naître.

La présentation de nos collections et notre politique d'expositions temporaires offriront à nos visiteurs les clés de lecture sur :

- Le mouvement dans lequel se situe Daubigny, dont le regard et la recherche ont participé à la révolution picturale de la fin du XIX^e siècle - l'Impressionnisme - et ouvert la porte des courants qui se sont développés parallèlement durant la première moitié du XX^e siècle.
- La place d'Auvers dans le paysage de ces lieux qui rassemblaient, inspiraient, constituaient un creuset d'échanges (Barbizon, La vallée de la Creuse, Pont-Aven...) et donnaient envie aux peintres de marcher dans le sillage de leurs aînés pour progresser.



Dans ce projet il est question de la revalorisation complète du bâtiment à travers un nouveau concept muséographique et architectural. En 2016, une salle dédiée à Charles François Daubigny a été créée au rez de chaussé du manoir des Colombières (Musée Daubigny) afin d'y présenter en permanence la collection municipale des œuvres de Daubigny, cette salle est accessible aux personnes en situation de handicap.



UNE VIE CULTURELLE RICHE POUR TOUS

A compter de la fin mars jusqu'aux vacances scolaires de la Toussaint, la saison culturelle d'Auvers rythme et ponctue l'année.



Le Botin de Charles François Daubigny : premier bateau-atelier de l'histoire de la peinture

En 2016, pour exaucer le vœu de la famille Raskin-Daubigny descendant de Charles François Daubigny, la ville d'Auvers a entrepris la reconstruction à l'identique du premier bateau-atelier du peintre : le Botin.

Présenté en 2017 lors des célébrations du bicentenaire de la naissance de l'illustre, l'embarcation a été définitivement mise à l'eau en mai dernier. L'association Le Botin d'Auvers-sur-Oise – constituée des bénévoles qui ont travaillé à sa reconstruction – proposera très prochainement des excursions sur l'Oise, à la découverte de son patrimoine culturel, fluvestre et fluvial.

L'offre culturelle

A la fois livre d'histoire et musée à ciel ouvert, Auvers est une commune au patrimoine architectural et paysager unique, notre « Village d'Artistes » dispose d'un maillage culturel varié.

Le Cimetière, l'Eglise, la Galerie Municipale d'Art Contemporain, le Botin, la Caverne aux Livres, le Musée Daubigny et prochainement la Médiathèque, relèvent de la responsabilité municipale.

Le Château et la Maison du Docteur Gachet sont, quant à eux, des équipements propriétés du Conseil Départemental du Val d'Oise.

Enfin, la Maison-Atelier de Daubigny, les Ateliers Boggio, le Musée de l'Absinthe et l'Auberge Ravoux dite Maison de Van Gogh sont des établissements privés, au même titre que les galeries et autres ateliers plus confidentiels répartis au détour de murs de pierres ou de sentes au charme si spécifique.

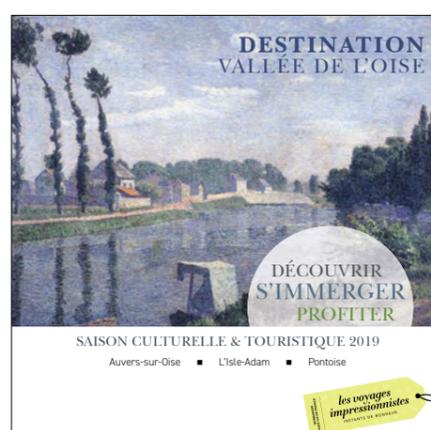
Trois niveaux de responsabilités s'enchaînent donc sur notre territoire, pour proposer une offre riche et à l'image de notre Histoire d'hier et d'aujourd'hui.

Aussi, l'offre culturelle auversoise passe par différentes missions locales et un collectif d'artistes :

- **La mission locale « Mémoire des lieux »**, en charge de centraliser et valoriser la « mémoire » d'Auvers via différents projets dont le classement du Chemin des Peintres au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, créée en 2016.
- **La mission locale « Auvers/Shunyi »** créée en 2017, destinée à favoriser les échanges artistiques entre la Cité des Artistes située rue du Montcel, et le T3 International Art District de Shunyi à Pékin.
- **Un collectif d'artistes contemporains Grap's** s'est créé en 2016. Il est en charge de la programmation de la galerie municipale d'art contemporain avec l'aide de la ville.

Ces différentes dynamiques illustrent parfaitement la politique municipale de valorisation et de diffusion de nos patrimoines culturels passés et contemporains, si Auvers rayonne de par le monde c'est aussi parce qu'Auvers s'exporte hors les murs. La preuve en est avec, par exemple, l'itinérance et la rétrospective nipponne « Charles François Daubigny » pour laquelle, sollicité par la société Brain Trust Inc., le Musée Daubigny a confié 18 toiles issues de ses collections permanentes pour une durée d'un an, à découvrir dans cinq grandes villes du pays du Soleil-Levant jusqu'au 4 novembre prochain.

La saison culturelle



Définie autour d'une thématique elle-même généralement déterminée à partir de l'exposition de printemps présentée au Musée Daubigny, la saison structure et cadre les offres culturelles et touristiques proposées par l'ensemble des équipements auversois, qu'ils soient municipaux, privés ou sous compétences

départementale ou encore intercommunale.

Faisant la part belle à toutes les disciplines et toutes les pratiques qu'elles soient professionnelles ou amateurs, la ville d'Auvers offre ainsi à ses visiteurs une programmation attrayante concertée, capable d'interpeller et séduire tous les curieux, sans exception.

A noter que depuis cette année la saison évolue et change d'échelle. Les trois communes Auvers-sur-Oise, L'Isle-Adam et Pontoise proposent dorénavant une saison culturelle commune promouvant une seule et même destination : « La Destination Vallée de l'Oise ».

Celle-ci est la promesse tenue d'une collaboration resserrée entre nos trois villes, d'événements mutualisés et de projets communs aussi bien novateurs qu'inédits, sans pour autant impacter nos identités respectives.

La brochure de présentation de la saison est disponible sur l'ensemble des sites culturels et touristiques des trois communes, ou encore sur le site internet de la ville : www.ville-auverssurOise.fr



▲ Deuxième édition des Jardins Ouverts en Île-de-France



▲ Troisième salon du polar Auvers Noir



▲ Lancement de la Destination Impressionnisme



▲ Représentation théâtrale de la « Grande Buée » par le Théâtre de la Vallée



▲ 32^e édition de la Palette



▲ Inauguration du Botin



▲ Vernissage de l'exposition Camille Corot (1796 - 1875)



▲ Exposition Grap's « Hommage à Corot »



▲ 35^e Journées Européennes du Patrimoine



▲ Nuit Européenne des Musées 2019



▲ Mission locale Auvers / Shunyi (Pékin)

Promotion du territoire dynamisée

Auvers-sur-Oise est une destination touristique unique. Sa notoriété résulte de la conjonction de ses qualités paysagères reconnues par les naturalistes de l'époque et la venue de peintres de renom (Charles-François Daubigny, Paul Cézanne, Camille Pissarro, Jean-Baptiste Corot et Van Gogh). Les paysages d'Auvers font ainsi le tour du monde à travers les peintures des artistes à l'image de « nos ambassadeurs » contemporains.

« Auvers... c'est gravement beau(...) Il y a beaucoup de bien-être dans l'air (...)

de la belle verdure en abondance et en bon ordre » Extrait de la lettre de Vincent Van Gogh à son frère Théo, 20 mai 1880

À l'échelle internationale et nationale Auvers-sur-Oise est un des neuf territoires impressionnistes identifiés dans le contrat de destination « Normandie – Paris Île-de-France : Destination Impressionnisme ». Auvers est également une composante à part entière de l'offre touristique francilienne, son territoire est identifié dans le schéma régional de développement du tourisme et des loisirs comme étant une destination « d'intérêt régional ».

Ce dernier a pour objectif de s'appuyer sur des destinations touristiques déjà existantes afin de renforcer la qualité de l'offre régionale et de favoriser la diffusion des flux des visiteurs à l'ensemble du territoire régional.



Le département du Val d'Oise a particulièrement ciblé Auvers-sur-Oise dans sa stratégie touristique, comme un « élément d'attractivité majeur pour le rayonnement du département ».

Intégrée à la communauté de communes Sausseron Impressionnistes, **Auvers est la commune touristique de l'intercommunalité (Isabelle Mézières, Maire d'Auvers est également Vice-président au tourisme).** Elle bénéficie donc de l'implantation de l'office de tourisme devenu intercommunal.

Auvers fait l'objet de fortes ambitions dans les stratégies et schémas touristiques qui l'intègrent, lui offrant l'opportunité de structurer et développer plus avant cette activité et l'économie qui y est liée.

L'attractivité d'Auvers est déjà effective avec près de 300 000 visiteurs chaque année.

Leurs motivations sont plurielles, elles relèvent du souhait de s'imprégner de la vie, des œuvres de Van Gogh et des peintres impressionnistes.

Auvers, c'est aussi une ambiance, celle d'un village de caractère préservé bordé par l'Oise, riche de paysages et lieux d'inspirations des peintres. Ainsi la commune propose une densité de sites et lieux touristiques qui lui confèrent un potentiel touristique important.

Si Auvers-sur-Oise a bénéficié de l'ouverture de la ligne de train Paris-Lille dès 1846, l'accessibilité ferroviaire n'est plus directe. Cette difficulté s'amenuise en saison touristique (mars à novembre), un train direct le week-end étant proposé le matin et le soir.

Découvrir la ville prend aujourd'hui deux formes principales : celle d'une étape de quelques heures dans le cadre d'un circuit touristique organisé combiné avec Giverny ou d'une excursion à la journée.

Effectivement, si les lieux de restauration sont nombreux, l'offre d'hébergement repose pour sa part essentiellement sur l'activité de gîte et chambre d'hôtes souvent insuffisante même si depuis peu un hôtel de 8 chambres s'est ouvert en centre ville.

Quelle ambition touristique pour Auvers-sur-Oise dans les stratégies ?

Elle est identifiée dans le nouveau schéma régional de développement du tourisme et des loisirs comme « destination touristique d'intérêt régional ». **La signature d'un « Contrat régional de destination »** est prévue en juin 2019.

La présence de trois Maisons des Illustres en fait également une étape incontournable.

Dans une volonté nationale de fédérer les territoires et d'apparaître à l'international, l'État a lancé sous forme d'appels à projets, des « Contrats de Destination ». Les régions Ile-de-France et Normandie ont signé conjointement le contrat de Destination Impressionnisme dans lequel Auvers-sur-Oise et la vallée de l'Oise ont été intégrées.

Située entre l'Isle Adam et Pontoise, Auvers-sur-Oise est une composante à part entière de la destination impressionniste.



Isabelle Méziers (Maire d'Auvers-sur-Oise), Sébastien Poniatowski (Maire de l'Isle-Adam) et Philippe Houillon (Maire de Pontoise) ont pris la décision de mutualiser leurs saisons culturelles et touristiques afin de créer une seule et même destination commune, la Vallée de l'Oise. Une convention a été signée le 30 mars 2019.

Le Département du Val d'Oise soutient les projets d'investissement des acteurs territoriaux par un appel à projets touristiques innovants

Depuis 2016 la ville reçoit chaque année un trophée pour ses projets innovants :

La question du développement de l'itinérance et des services associés (notamment cyclistes, voir page 23 projet boucle d'Auvers) et la structuration du tourisme fluvial font partie des enjeux identifiés par le Département pour lesquels Auvers-sur-Oise est concerné.



Les Parcs naturels régionaux d'Île-de-France

Auvers-sur-Oise est une commune du Parc Naturel Régional du Vexin. Sa promotion touristique est donc également portée par le PNR sous l'identité « Auvers-sur-Oise et la vallée de l'Oise ».

Un ensemble d'enjeux transversaux du PNR est bénéfique à la ville :

- Structuration et développement de l'offre touristique et de loisirs.
- Développement des hébergements touristiques.
- Accessibilité.
- Renforcement de la communication à destination des Franciliens.
- Développement de l'itinérance (vélo, équestre).

Un territoire impliqué dans d'autres dynamiques



Auvers-sur-Oise est intégrée à la Route Van Gogh Europe.

Cette « route » met en lien 16 sites répartis entre les Pays-Bas, la Belgique et la France. Parmi les 6 sites français, deux d'entre eux sont à Auvers-sur-Oise (Auberge Ravoux et la tombe de Vincent et Théo Van Gogh).

L'ensemble de ces sites permet de retracer la vie du peintre jusqu'à sa mort à Auvers-sur-Oise.



Auvers, plus attractive et dynamique

Renforcer l'attractivité d'Auvers, source d'emplois, est un objectif majeur du projet de mandat d'Isabelle Mézières, concrétisé depuis cinq ans non seulement par la rénovation et l'embellissement de la ville, mais aussi par le développement de nombreux secteurs.

Création de nouveaux rendez-vous événementiels dans les quartiers, promotion touristique, soutien actif au commerce de proximité.

La municipalité agit sur tous les fronts pour continuer à rendre Auvers toujours plus dynamique, rayonnante et prospère.



▲ Décoration de Noël



▲ Marché de Noël



▲ Mapping son et lumière



▲ Projection en plein air du film « Loving Vincent »



« Auvers crée l'événement »

En 2017, à l'occasion des 33^e Journées Européennes du Patrimoine France 3 s'est installée à Auvers-sur-Oise.

Deux émissions ont été enregistrées avec Madame le Maire : Dimanche en politique et une émission consacrée au patrimoine où la candidature UNESCO du chemin des peintres a été présentée en avant-première.



Midi en France

Les 20 et 21 Avril 2015, l'émission Midi en France s'est installée sur la place de la Mairie. Laurent Boyer et ses chroniqueurs ont offert aux téléspectateurs l'opportunité de découvrir la ville et ses environs pendant toute une semaine, au travers de reportages et de séquences en direct. Ensemble, ils ont exploré la culture locale, le patrimoine, les richesses et savoir-faire locaux.

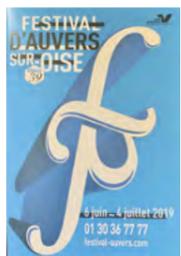


« Auvers-sur-Oise sélectionnée pour le concours de la plus belle commune d'Ile de France 2019 »



Festival d'Auvers-sur-Oise Opus 39

Du 6 juin au 4 juillet



Ouverture : jeudi 6 juin à 21h

Requiem de Gabriel Fauré
Orchestre & chœurs de la chapelle harmonique
église ND d'Auvers

Expo Formes et couleurs

Vendredi 7 juin

Foyer des Anciens à partir de 18h
Présentation des travaux autour de Georges Braque

Soirée Théâtrale «les trois mousquetaires»

Vendredi 7 juin

Cour du Musée Daubigny à 19 h
avant de se poursuivre dans les jardins du chateau

Gala de danse ADAJ

Samedi 8 juin

Maison de l'Île - 20h30

Dimanche 9 juin

Maison de l'Île - 15h



L'art au Jardin

Samedi 8 et dimanche 9 juin



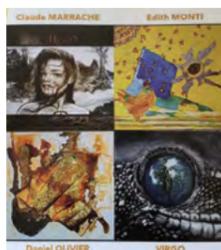
La ville et ses habitants vous ouvrent les portails de leurs parcs et jardins afin de venir découvrir ou redécouvrir l'envers du décor

Événement dédié aux arts, à la nature et au patrimoine, il résume ce qui fait le charme et l'histoire d'Auvers-sur-Oise

Exposition de peintures

Samedi 8 et dimanche 9 juin

Cave du Pressoir



Gala de gym GSA

Vendredi 14 juin

Gymnase Bozon dès 18 h

Carnaval des écoles

Samedi 15 juin

10h départ de l'école des Aulnaies

Venez défiler avec nous pour cette fête dédiée à nos enfants



Vernissage de l'exposition du peintre invité du festival Jérôme Delépine

Samedi 15 Juin

Galerie Municipale à 18h

L'appel du 18 juin

Place de la Mairie 10h30

Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle



Vendredi 21 juin - Place de la Mairie

17h30 - HELLO CHERRIES

18H30 - LALALA JAZZ BAND

19H30 - COVERPOP

20H30 - NOTAVOICES

21H30 - GORGONNE

22H30 - KING SIZE 6XL

Buvette / Restauration sur place

Après-midi détente au grand air

Samedi 22 Juin Parc Van Gogh dès 14h



14h Cours de

Yoga et Yoga Nidra

15h10 Cours de Qi Gong

Pause Tisanes

16h30 Cours de Yoga et Yoga Nidra

17h40 Cours de Qi Gong

Céline Dupuy, Yogathérapeute vous propose de prendre vos tapis, pour vous initier au ViniYoga et au Yoga Nidra

Lucette Roland enseignante de Qi Gong vous propose de pratiquer des exercices de respirations, des débloques articulaires, et un enchaînement de QiGong

« Théâtral'issimes », 10 pièces à rire, rêver, aimer

Art Dramatique

Mardi 25 juin et Mercredi 26 juin

Maison de l'Île à partir de 20h

Grande soirée swing Cats Corner avec « Le Hot Sugar »

Samedi 29 juin

Maison de l'Île à partir de 20h



Vendredi 12 juillet à partir de 20h30 derrière la mairie

Le club d'astronomie «Quasar 95» s'est associé avec la Mairie d'Auvers. Les membres du club vous accueilleront avec leurs télescopes pour vous faire découvrir les différents sites d'atterrissage sur la Lune lors de la mission Apollo 11 en juillet 1969

Compétition de Skate Electrique

Du 12 au 14 juillet

Cour de l'école Vavasseur



Fête Nationale

Feu d'artifice sur le thème du cinéma
Soirée dansante

Samedi 13 juillet

Parc des Sports à partir de 19h

Restauration sur place

Fête de la Libération de la ville d'Auvers-sur-oise et de son hameau de l'époque Butry-sur-Oise

Dimanche 25 août à 10h30

Salon des Associations

Samedi 7 septembre

Maison de l'Île 10h/18h

41^e Fête intercommunale de la vallée du Sausseron

Ennery le 15 septembre

Journées européennes du patrimoine

21 et 22 septembre

SAMEDI 21

Inauguration des plaques tableaux du « chemin des peintres ». Départ 11 h parvis de la mairie.

Concert dans l'église 21 et 22 septembre

Samedi à 21 h, Concert « Tous pour Mozart » de la Soprano soliste : Julia Knecht.

DIMANCHE 16h et 17h30, deux concerts « famille - participatif » avec la Soprano soliste : Julia Knecht.

Concert Auvers Jazz

Samedi 21 septembre

Fabien Mary Quartet

Maison de l'Île à 21h

Chers Auversoises, chers Auversois,

Nous vous l'avons promis, d'être « tous unis pour Auvers ».

Rencontres et chantiers citoyens ont rythmé ces cinq années ! Nous avons mobilisé de nombreux Auversois dans un projet novateur, responsable et collaboratif ;

Nous vous l'avons promis, de faire plus, avec vous et au meilleur prix, pour remettre aux normes et mettre en valeur notre cadre de vie et notre ville.

90% des bâtiments communaux ont été rénovés, la contribution des entreprises a baissé de 25%, la taxe d'ordures ménagères a diminué et les impôts des particuliers n'ont pas augmenté ;

Nous vous l'avons promis, d'être innovants et modernes, en libérant la parole et en fédérant toutes les bonnes énergies.

Classée 1^{ère} ville où il fait bon vivre en Val d'Oise en 2018, Auvers est une ville où l'intelligence collective a remplacé le clanisme politique, où réunions publiques et médiations font respirer de bien-être ;

Nous vous l'avons promis, de penser durable pour chaque projet, d'acheter responsable et de rechercher les talents.

Maçons, menuisiers, animateurs, compagnons, apprentis, restaurateurs, hôteliers, nous avons valorisé les métiers de l'artisanat et du service ;

Nous vous l'avons promis, parce que nous le savions et nous l'avons fait.

Auvers-sur-Oise est redevenue une ville qui brille.

En œuvrant et en bâtissant avec nous, elle rayonnera.

Comptez sur nous en 2020 !

Les élus du groupe majoritaire « Tous unis pour Auvers »

Le moment arrive de faire un bilan de la gestion de l' « équipe » qui est aux commandes depuis 5ans: 1 Million d'euros prélevés sur les ressources municipales pour non respect de la loi, des procédures nombreuses et coûteuses dans tous les sens, beaucoup de souffrances humaines dans les services de la ville et aucune vision globale d'une gestion équilibrée, respectueuse et humaine. Le temps des propositions arrive afin de permettre une véritable alternance.

Cette alternance doit être sociale, afin qu'aucun habitant ne se sente exclu du Vivre Ensemble !

Cette alternance doit être écologique pour permettre à notre ville de devenir durable, économe en énergie, respectueuse de son environnement, et d'améliorer les mobilités (transports en commun, circulations douces...)

Cette alternance doit être démocratique pour permettre aux citoyens d'être acteurs de leur avenir, en mettant en place une démocratie participative, en renforçant la liberté et les moyens des associations.

Osons Auvers ensemble, autrement, juste et équitable.

Jean-Pierre BEQUET, Marie-Agnès GILLARD, Emilie SPIQUEL, Jean-Pierre BRIHAT, Philippe CHUPPE
www.vivre-auvers-ensemble.fr

Nous entrons dans la dernière année de ce mandat municipal. Il est temps de dresser le bilan. Si la construction d'une médiathèque est une bonne nouvelle, nous sommes inquiets par sa future gestion avec un seul agent prévu...

Aucun centre de loisirs en vue alors que cela devient plus que nécessaire (fermeture des structures l'été 1 semaine sans solution proposée aux parents).

Les chantiers citoyens ont rafraîchis les écoles mais n'ont pas permis une vraie modernisation de nos structures.

Les associations sont toujours limitées en terme d'accès aux salles municipales freinant leur activité et leurs services rendus.

Il est donc temps de penser à l'avenir d'Auvers et à de nouveaux projets ambitieux : une restauration scolaire bio, en circuit court et en régie, l'écologie au cœur de tous les projets...Etc

Osons Auvers ensemble, autrement, juste et équitable.

Nolwenn Clark, Conseillère Municipale non inscrite

Prochain Conseil Municipal
jeudi 20 juin 20h en mairie



Prochain Café citoyen :
dimanche 30 juin à 10h
parvis de la Mairie

**Nos réalisations et projets vous seront présentés
lors des prochaines réunions de quartier**

Valhermeil, Chaponval, Rémy, Gachet - lundi 17 juin à 20h, école de Chaponval

Centre ville, Plateau, Cordeville, Montcel - mercredi 19 juin à 20h, Foyer des anciens



Fête de la ville

Samedi 15 juin



Carnaval

10h Départ
École des Aulnaies

19h **Restauration sur place**

20h30 **CONCERT JEAN LOUIS
AND CO**
TRIBUTE TELEPHONE

23h **Soirée DJ**

Parvis de l'Hôtel de Ville

En partenariat avec Auvers Animations